

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 12, 2026

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:02 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), for consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), for consideration of financial and administrative matters.

Senator Tony Loffreda (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. My name is Tony Loffreda. I am a senator from Quebec, and I have the privilege of chairing this committee.

Before we begin, to support the smooth operation of committee proceedings, the following guidelines must be observed by all participants to help prevent audio feedback. Consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Always keep your earpiece away from all microphones. Microphones must not be touched; activation and deactivation will be managed by the console operator. Avoid handling your earpiece while the microphone is active. Earpieces should either remain on the ear or be placed on the designated sticker at each seat. Thank you all for your cooperation.

I would like to acknowledge that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg and is now home to many other First Nations, Métis, and Inuit peoples from across Turtle Island.

I will now like to go around the table and ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Boyer: Yvonne Boyer, Ontario.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest: Good morning. I am Éric Forest from the Gulf region, in Quebec.

Senator Oudar: Good morning. I am Manuelle Oudar from Quebec.

[*English*]

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 12 mars 2026

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 2 (HE), conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives; et, à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

Le sénateur Tony Loffreda (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je m'appelle Tony Loffreda. Je suis un sénateur du Québec et j'ai le privilège de présider ce comité.

Avant de commencer, et pour assurer le bon déroulement des délibérations du comité, j'invite les participants à respecter les consignes suivantes afin d'éviter les retours de son. Veuillez consulter les cartes placées sur les tables pour prendre connaissance des directives sur la prévention des incidents acoustiques. Assurez-vous de tenir votre oreillette loin des microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones. L'opérateur de console se chargera de les activer et de les désactiver. Évitez de manipuler votre oreillette lorsque le microphone est allumé. Votre oreillette doit soit rester sur votre oreille, soit être déposée sur l'autocollant prévu à cet effet à chaque siège. Je vous remercie tous de votre coopération.

Je tiens à souligner que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe, où vivent aujourd'hui beaucoup d'autres Premières Nations, Métis et Inuits de toute l'île de la Tortue.

Je voudrais maintenant demander à mes collègues autour de la table de se présenter.

La sénatrice Boyer : Yvonne Boyer, de l'Ontario.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Bonjour. Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

La sénatrice Oudar : Bonjour. Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

Senator Smith: Larry Smith, Quebec.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Hay: Katherine Hay, Ontario.

Senator Cardozo: Andrew Cardozo, Ontario.

Senator Osler: Flordeliz (Gigi) Osler, Manitoba.

Senator Francis: Brian Francis, Epekwitk or Prince Edward Island.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Henkel: Senator Danièle Henkel, Quebec.

The Chair: Thank you. I would also like to welcome all those who follow our deliberations across the country.

[*Translation*]

Honourable senators, the first item for approval is the consent agenda. As a reminder, consent agenda items are not controversial but do require our approval. For such items, a briefing note, form or other supporting document is provided ahead of time, but no presentation is required.

For today's meeting, we have the following two items on the consent agenda, the Minutes of Proceedings from February 12, 2026, in public and in camera. Can I have a mover for the motion?

The Honourable Senator Forest has moved:

That the consent agenda be approved.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Seeing no objections, I declare the motion carried. Thank you.

[*English*]

The next item concerns a request from the Honourable Senator Anderson for an exception to the Senator's Office Management Policy regarding a request to increase her living expenses budget for the remainder of the 2025-26 fiscal year. Colleagues, you will recall that, at our last meeting, we approved the consolidated request for an increase in the living expenses budget for certain senators. My understanding is that this is a similar request; however, it was not submitted in time to be considered with the requests we received in February.

Le sénateur Smith : Larry Smith, du Québec.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Hay : Katherine Hay, de l'Ontario.

Le sénateur Cardozo : Andrew Cardozo, de l'Ontario.

La sénatrice Osler : Flordeliz (Gigi) Osler, du Manitoba.

Le sénateur Francis : Brian Francis, d'Epekwitk, qu'on appelle aussi l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Henkel : Danièle Henkel, du Québec.

Le président : Merci. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui suivent nos délibérations partout au pays.

[*Français*]

Chers collègues, notre premier article est l'ordre du jour consenti pour approbation. À titre de rappel, les points à l'ordre du jour consenti ne sont pas controversés, mais nécessitent notre approbation. Pour ces points, une note d'information, un formulaire ou un autre document d'appui est soumis d'avance, mais aucune présentation n'est requise.

Pour la réunion d'aujourd'hui, nous avons les deux points suivants à l'ordre du jour consenti : d'abord, nous avons le procès-verbal de la réunion du 12 février 2026, séance publique et à huis clos. Quelqu'un peut-il proposer la motion?

L'honorable sénateur Forest propose :

Que l'ordre du jour consenti soit approuvé.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? Comme je ne vois aucune objection, je déclare la motion adoptée. Merci.

[*Traduction*]

Le point suivant concerne une demande de l'honorable sénatrice Anderson en vue d'une exception à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs afin d'augmenter son budget de frais de subsistance pour le reste de l'exercice 2025-2026. Chers collègues, vous vous souviendrez que, lors de notre dernière réunion, nous avons approuvé la demande consolidée d'augmentation du budget des frais de subsistance de certains sénateurs. Je crois comprendre qu'il s'agit d'une demande semblable; cependant, elle n'a pas été présentée à temps pour être examinée avec les demandes que nous avons reçues en février.

I believe the letter is self-explanatory. Do you have any questions or comments? Seeing none, can I have a mover for the following motion:

That CIBA approve the request by the Honourable Senator Anderson for additional living expenses funding of \$7,000 for the 2025–26 fiscal year.

It is moved by Senator Moodie that this motion be adopted. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Seeing no objections, I declare the motion carried. Thank you.

The next item concerns a request from the Honourable Senator Dean for an exception to the Senator's Office Management Policy and Senate Administration Rules regarding international travel. We have Senator Dean joining us. Good morning. We have read your request. Is there any new or additional information you would like to briefly share with us?

Hon. Tony Dean: Yes, thank you, chair. What a delight to be back in this room at this committee after so many years having served on it. It was a great honour.

The only update is that I have continued to talk to the organizers of the conference about expenses at their end. At this point, I'm looking for somewhere between \$3,500 and \$4,000, both for a flight upgrade and potentially for some hotel costs. However, I'm continuing to talk to the organizers about the hotel costs. I'll keep the budget down as far as I can.

You know I think that this is a conference related to cannabis and its regulation; it is a conference of global regulators. To my surprise, people look to Canada as a model of how the government of the day prepared for and introduced legislation that was complex and multi-faceted — another omnibus bill, if I can put it that way. That was deemed to be successful. Lots of people around the world seem to be interested in Canada's model, how we did it, why we did it and how it's going right now.

That is it, chair.

The Chair: Thank you, Senator Dean. We do have a question.

Senator Tannas: Thank you, Senator Dean. I couldn't think of anybody more appropriate than you to be doing this outreach or providing your expertise to other countries. The rules don't allow for international travel, which is why you're here. Each senator has travel points to travel to the United States: two trips to Washington a year and two trips to New York in relation to

Je crois que la lettre se passe d'explications. Avez-vous des questions ou des commentaires? Comme il n'y en a pas, quelqu'un peut-il proposer la motion suivante :

Que le comité CIBA approuve la demande de l'honorable sénatrice Anderson visant l'octroi d'un financement supplémentaire de 7 000 \$ au titre des frais de subsistance pour l'exercice 2025-2026.

La sénatrice Moodie propose que la motion soit adoptée. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? Comme il n'y a pas d'objection, je déclare la motion adoptée. Merci.

Le point suivant concerne une demande de l'honorable sénateur Dean en vue d'une exception à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs et au *Règlement administratif du Sénat* pour un voyage international. Le sénateur Dean se joint à nous. Bonjour. Nous avons pris connaissance de votre demande. Avez-vous quelque chose de nouveau ou de complémentaire à ajouter brièvement?

L'hon. Tony Dean : Oui, merci, monsieur le président. Quel plaisir de me retrouver de nouveau dans cette salle et devant ce comité, après y avoir siégé pendant tant d'années. Je l'ai fait avec grand honneur.

La seule mise à jour, c'est que je poursuis mes discussions avec les organisateurs de la conférence au sujet des dépenses qui seront assumées par eux. Pour l'instant, je prévois un montant situé entre 3 500 \$ et 4 000 \$, pour un surclassement de vol et peut-être pour certains frais d'hébergement à l'hôtel. Je poursuis toutefois les discussions avec les organisateurs concernant les frais d'hébergement. Je ferai tout mon possible pour maintenir le budget au plus bas.

Comme vous le savez, il s'agit d'une conférence sur la réglementation du cannabis, qui regroupe des organismes de réglementation du monde entier. À ma grande surprise, les gens considèrent le Canada comme un modèle à suivre, en raison de la façon dont le gouvernement de l'époque a préparé et présenté une mesure législative complexe et multidimensionnelle — une sorte de projet de loi omnibus, pour ainsi dire. Cette approche a été jugée concluante. Beaucoup de personnes à l'échelle internationale semblent s'intéresser au modèle canadien, à sa conception, à ses fondements et à ses résultats actuels.

C'est tout, monsieur le président.

Le président : Merci, sénateur Dean. Nous avons une question.

Le sénateur Tannas : Merci, sénateur Dean. Je ne vois personne de plus indiqué que vous pour accomplir ce travail de sensibilisation ou pour offrir votre expertise à d'autres pays. Les règles ne permettent pas les déplacements internationaux, et c'est la raison pour laquelle vous êtes ici. Chaque sénateur dispose de points de déplacement pour se rendre aux États-Unis : deux

either United Nations or U.S. government business. It is my understanding sometimes we have asked that a senator trade one of those points in as part of the cost mitigation for this. Is that something you would be able to do?

Senator Dean: I believe so, because in my nine years in the Senate, I have never applied any of those points to a Washington or a New York trip. I have actually travelled internationally rarely. So, absolutely, if that helps and that can be done, I would obviously be happy to do it.

Senator Tannas: Thank you.

Senator Moodie: Thank you very much. Senator Dean, like Senator Tannas, I am not surprised at all. You stand in great regard, and so does Canada in terms of its national standards.

My question is for the individuals at the table who have been here for a while. It has been my recollection that we have not approved or we have had great lengthy discussions about supporting international travel for various conferences in the past. I'm wondering if there is anyone who can give us a sense, more to the detail of what Senator Tannas has said, about when we have done this before, allowed somebody to trade in their travel points and make a switch.

We have also had a lot of discussion about the use of travel points to the U.S. and the limitations that exist around them. This is a well-discussed topic. I would like to hear what the history is, please.

Senator Loffreda: Thank you, Senator Moodie.

Senator Boehm: Thank you very much. This is actually a bigger issue than we think it is in terms of the discussion that we should eventually have about how points are used and how to manage the many international requests that we receive.

To try to be helpful, last year, I was invited to speak at a conference in Mexico. The request came to this committee and steering took the decision, and the decision was that I would use one of my points that would have been used for New York or for Washington. That worked well for me.

The Chair: Any other comments or questions? Can I have a mover for the following motion —

Senator Moodie: I have one example. Is there any other information —

voyages par année à Washington et deux autres à New York, liés aux travaux des Nations unies ou aux affaires du gouvernement des États-Unis. Je crois comprendre que nous avons parfois demandé à des sénateurs d'échanger l'un de ces points aux fins d'atténuation des coûts. Est-ce quelque chose que vous seriez en mesure de faire?

Le sénateur Dean : Je crois que oui, car au cours de mes neuf années au Sénat, je n'ai jamais utilisé ces points pour un déplacement à Washington ou à New York. En fait, j'ai rarement voyagé à l'étranger. Donc, oui, absolument, si cette option s'avère utile et si c'est faisable, je serai évidemment heureux de le faire.

Le sénateur Tannas : Merci.

La sénatrice Moodie : Merci beaucoup. Sénateur Dean, à l'instar du sénateur Tannas, je ne suis pas du tout surprise. Vous jouissez d'une grande estime, tout comme le Canada grâce à ses normes nationales.

Ma question s'adresse aux personnes autour de la table qui sont ici depuis un certain temps. Si je me souviens bien, nous n'avons pas approuvé de demandes de financement pour des voyages internationaux liés à des conférences ou, du moins, nous en avons débattu longuement avant de prendre une décision. Je me demande si quelqu'un peut nous éclairer davantage, dans le prolongement de ce qu'a mentionné le sénateur Tannas, sur les circonstances dans lesquelles nous avons déjà autorisé des sénateurs à échanger leurs points de déplacement et à les utiliser à d'autres fins.

Nous avons également beaucoup discuté de l'utilisation des points de déplacement pour les voyages aux États-Unis et des limites qui s'y rattachent. Il s'agit d'un sujet qui a été abondamment débattu. J'aimerais en connaître l'historique, s'il vous plaît.

Le sénateur Loffreda : Merci, sénatrice Moodie.

Le sénateur Boehm : Merci beaucoup. Il s'agit en réalité d'une question plus importante qu'on ne le croit. Nous devons, à un moment donné, avoir une discussion sur l'utilisation des points et sur la façon de gérer les nombreuses demandes de voyages internationaux que nous recevons.

Voici un exemple qui pourrait être utile. L'an dernier, j'ai été invité à prendre la parole lors d'une conférence au Mexique. La demande a été présentée à ce comité, et le comité directeur a décidé que j'utiliserais l'un de mes points normalement destinés aux voyages à destination de New York ou de Washington. Cela a bien fonctionné pour moi.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires ou questions? Quelqu'un peut-il proposer la motion suivante...

La sénatrice Moodie : J'ai un exemple. Y a-t-il d'autres renseignements...

The Chair: Any other information, comments?

Senator Moodie: From the administrators at the table.

Pascale Legault, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Committee, Senate of Canada: Thank you for the question, senator. Senator Boehm did provide one example. I don't have the detailed list here, but we did receive a number of requests for international travel to steering in the past, because this is where those were considered. A number of them were approved. Every time it was approved, steering would ask the senator to take one of their travel points in order to travel, and when it was declined, obviously, the points were not involved.

Senator Moodie: Thank you.

The Chair: Any other questions, suggestions? Senator Moodie, does that answer your question?

Senator Moodie: Yes. Thank you.

Senator Osler: Thank you, Senator Dean, and I echo all the comments in terms of your expertise.

My question is along the same line as Senator Moodie's and if there is precedent in terms of what was covered or not covered in terms of hotel rooms, because we're talking about a travel point, which is airfare, but Senator Dean has indicated that there are some hotel costs involved. I'm curious about what this committee has decided in the past regarding hotels in this type of request.

Ms. Legault: Each request is unique. It's really about the request from the senators. Sometimes, if it's a keynote speaker, the invitation would cover a certain number of costs, and the senator would only come for the difference. At other times, really, the request was about the flight, the hotel and the per diem, and there is no standard practice in terms of what is covered. It's really about assessing the request, the overall cost, the benefit. Steering took all of that into consideration in assessing each and every individual request.

Senator Dean: I had not imagined a claim for per diem, just to be clear. That was not within the ambit of my thoughts at any point. I'm glad that was raised.

Le président : Y a-t-il d'autres renseignements ou commentaires?

La sénatrice Moodie : Qu'en pensent les administrateurs présents à la table?

Pascale Legault, dirigeante principale des services corporatifs et greffière du comité, Sénat du Canada : Je vous remercie de la question, sénatrice. Le sénateur Boehm a donné un exemple. Je n'ai pas la liste détaillée ici, mais nous avons reçu par le passé un certain nombre de demandes de voyage international qui ont été présentées au comité directeur, parce que c'est là qu'elles ont été examinées. Plusieurs d'entre elles ont été approuvées. Chaque fois qu'une demande était approuvée, le comité directeur demandait au sénateur concerné d'utiliser l'un de ses points de déplacement pour effectuer le voyage, et lorsque la demande était refusée, les points n'entraient évidemment pas en ligne de compte.

La sénatrice Moodie : Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres questions ou suggestions? Sénatrice Moodie, est-ce que cela répond à votre question?

La sénatrice Moodie : Oui. Merci.

La sénatrice Osler : Merci, sénateur Dean, et je me fais l'écho de tous les commentaires formulés au sujet de votre expertise.

Ma question va dans le même sens que celle de la sénatrice Moodie : j'aimerais savoir s'il y a un précédent quant aux dépenses qui ont été couvertes ou non en ce qui a trait aux chambres d'hôtel. Nous parlons ici de l'utilisation d'un point de déplacement, lequel couvre le prix du billet d'avion, mais le sénateur Dean a indiqué que les frais d'hébergement hôtelier sont également en cause. Je suis curieuse de savoir ce que le comité a décidé par le passé au sujet des frais d'hébergement dans ce type de demande.

Mme Legault : Chaque demande est unique. Tout dépend vraiment de la demande des sénateurs. Parfois, lorsque le sénateur est conférencier principal, l'invitation couvre une partie des coûts, et le sénateur ne demande qu'un financement pour la différence. À d'autres occasions, la demande concerne le billet d'avion, l'hôtel et l'indemnité journalière, et il n'existe pas de pratique uniforme quant aux dépenses couvertes. Il s'agit vraiment d'évaluer la demande, le coût global et l'avantage qui en découle. Le comité directeur prend tous ces facteurs en considération lorsqu'il évalue chaque demande.

Le sénateur Dean : Je tiens à préciser que je n'avais pas envisagé de réclamer une indemnité journalière. L'idée ne m'a même pas effleuré l'esprit. Je suis heureux que ce point ait été soulevé.

The Chair: Thank you. I have a question, if you will allow me. You mentioned in your comments \$4,000. Is \$4,000 the exact amount you're looking for?

Senator Dean: That would be the maximum. It would be between \$3,500 and \$4,000. If I can get it below \$3,500, I will. I will be as constrained as I can possibly be. I'm happy to report back on what the costs are if you would like me to do that.

The Chair: So there is the upgrade and the hotel, right?

Senator Dean: Yes. And I am in discussion about the hotel portion of this, so I'll keep working on it.

The Chair: So you will use the one travel point to draw from your office budget to fund the flight upgrade and the travel points for everything else? Okay. Are there other questions or comments? Are all questions answered on this?

Can I have a mover for the following motion:

Senators, it is agreed that the committee approve the Honourable Senator Dean's request for an exception to the Senators' Office Management Policy to allow him to travel to London, England, in April to attend a global conference as a guest speaker at a cost of \$4,000 to the Senate with the usage of one travel point and to draw from his office budget to fund a flight upgrade?

It is moved by Senator Boyer that this motion be adopted. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Seeing no objections, I declare the motion carried. Thank you, Senator Dean.

Senator Dean: Thank you very much for your support.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, the next item concerns the House Officer budget allocations for the 2026-27 fiscal year, specifically for the Canadian Senators Group and the Progressive Senate Group. Each group is seeking an adjustment of its annual House Officer allocation in the amount of \$74,638, to address operational requirements for the upcoming fiscal year.

Le président : Merci. J'ai une question à poser, si vous me le permettez. Dans votre intervention, vous avez parlé de 4 000 \$. Est-ce le montant exact que vous demandez?

Le sénateur Dean : Ce serait le maximum. Le montant se situerait entre 3 500 \$ et 4 000 \$. Si je peux le ramener à moins de 3 500 \$, je ne manquerai pas de le faire. Je m'emploierai à réduire le montant le plus possible. Je serai heureux de vous faire part des coûts si vous le souhaitez.

Le président : C'est donc pour le surclassement et l'hôtel, n'est-ce pas?

Le sénateur Dean : Oui. D'ailleurs, je discute toujours de la portion liée à l'hôtel. Je poursuis donc mes démarches à cet égard.

Le président : Vous utiliserez donc un point de déplacement, à même le budget de votre bureau, pour financer le surclassement de vol, et les points de déplacement couvriront tout le reste? D'accord. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? A-t-on répondu à toutes les questions à ce sujet?

Quelqu'un peut-il proposer la motion suivante?

Que le comité approuve la demande d'exception à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs, présentée par l'honorable sénateur Dean, afin de lui permettre de se rendre à Londres, en Angleterre, en avril, pour participer à une conférence mondiale à titre de conférencier invité, à un coût de 4 000 \$ pour le Sénat, en utilisant un point de déplacement et en puisant dans le budget de son bureau pour financer le surclassement de vol.

La sénatrice Boyer propose que cette motion soit adoptée. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Comme il n'y a pas d'objection, je déclare la motion adoptée. Merci, sénateur Dean.

Le sénateur Dean : Je vous remercie beaucoup de votre appui.

[Français]

Le président : Honorables sénateurs, notre prochain article porte sur les budgets des agents supérieurs, plus particulièrement ceux du Groupe des sénateurs canadiens et du Groupe progressiste du Sénat, pour l'exercice financier 2026-2027. Les deux groupes demandent un ajustement de leurs allocations annuelles pour les agents supérieurs d'un montant de 74 638 \$ afin de répondre aux besoins opérationnels pour l'exercice à venir.

Honourable senators, do you have any questions or comments? Can I have a senator to move the following motion:

That the following House Officer budget allocations for the Canadian Senators Group, CSG, and the Progressive Senate Group, PSG, for the 2026-27 fiscal year be adopted: Canadian Senators Group, \$760,000; and Progressive Senate Group, \$760,000.

Do you have a comment, Senator Forest?

Senator Forest: No. Senator Henkel was about to move the motion with gusto, but since she is part of the Canadian Senators Group, I think it would be better if I did it.

The Chair: I have to check both sides. I will continue. The Honourable Senator Forest has moved:

That the Chief Financial Officer be authorized to transfer the required amounts on April 1, 2026 in accordance with the expected carry-forward funds from 2025-26 and that \$149,276 be requested in the 2027-28 budget.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Seeing no objections, I declare the motion carried.

[English]

Colleagues, the next item is a report from the Advisory Working Group on Artwork and Heritage Assets. It is my understanding that Senator Cardozo will make opening remarks, and that Josée Labelle, Director General of Property and Services, and Mike Steinhauer, Curator, Heritage and Curatorial Services, will assist in answering questions. Senator Cardozo, you may begin your presentation.

Hon. Andrew Cardozo: Thank you, Mr. Chair, and thank you members of CIBA for allowing me to come and present this budget. We're a small working group. The other colleagues on the working group are Senators Cormier, Karetak-Lindell, Black and Ataullahjan.

I will focus my remarks on the budget that you have and the reports. I'm going to focus on the table that you have on the first page. Apart from going through the figures, I cherish this opportunity to talk about some of the things that are happening. This is your Senate building. You see a lot of the things that appear from time to time in the building. This is a chance for you to know a little more about how these things happen.

Honorable sénateurs, avez-vous des questions ou des commentaires? Un sénateur accepte-t-il de proposer la motion suivante :

Que l'allocation budgétaire suivante pour les agents supérieurs du Groupe des sénateurs canadiens (GSC) et pour ceux du Groupe progressiste du Sénat (GPS) pour l'année financière 2026-2027 soit adoptée : Groupe des sénateurs canadiens (GSC) 760 000 \$; et Groupe progressiste du Sénat (GPS) 760 000 \$.

Sénateur Forest, vous avez un commentaire à faire?

Le sénateur Forest : Non. La sénatrice Henkel s'apprêtait à proposer la motion avec enthousiasme, mais comme elle fait partie du Groupe des sénateurs canadiens, je pense que ce serait plus pertinent que je la propose.

Le président : Il faut que je regarde des deux côtés. Je continue. L'honorable sénateur Forest propose :

Que la dirigeante principale des finances soit autorisée à transférer les montants requis au 1^{er} avril 2026 en fonction du report de fonds attendu de l'année 2025-2026 et qu'un montant de 149 276 \$ soit demandé dans le budget de 2027-2028.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Ne voyant aucune objection, je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

Chers collègues, le point suivant concerne un rapport du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et le patrimoine. Je crois comprendre que le sénateur Cardozo fera une déclaration préliminaire, puis répondra aux questions avec l'aide de Josée Labelle, directrice générale, Biens et services, et de Mike Steinhauer, conservateur, Services du patrimoine et de la conservation. Sénateur Cardozo, la parole est à vous.

L'hon. Andrew Cardozo : Merci, monsieur le président, et merci aussi aux membres du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration de me permettre de venir présenter ce budget. Nous sommes un petit groupe de travail. Les autres collègues qui en font partie sont les sénateurs Cormier, Karetak-Lindell, Black et Ataullahjan.

Mes observations porteront sur le budget dont vous êtes saisis et sur les rapports. Je vais me concentrer sur le tableau qui figure à la première page. En plus de passer en revue les chiffres, je vais profiter de cette occasion pour parler de certaines des activités en cours. Cet édifice du Sénat est le vôtre. Vous y voyez apparaître, de temps en temps, différentes œuvres. C'est donc l'occasion pour vous d'en apprendre un peu plus sur la façon dont le tout se concrétise.

The plans for the year ahead are as follows. The first is the restoration of two paintings: the paintings of Queen Alexandra and Speaker William Powell. You will know that there are a lot of paintings of speakers around the building. In the Senate block, there were a number of large paintings of kings and queens, and the plan has been and continues to be that we restore a couple of those every year. Some of them date back over 100 years and require a certain amount of restoration. It's expensive to do them all at once, so we do a couple of every year.

The next item is the Monarch's throne. You'll know that when we moved from Centre Block to this building, we didn't bring the throne. We brought everything else. We brought our desks and chairs, but the thrones needed too much work to transfer over. New thrones were built for this building, and the plan is for those thrones to be restored this year in the planning for when we resume the use of Centre Block. As for chamber desk maintenance — the desks we use every day — this is our chance to remind us that these are heritage items. They are antiques and they require care on our part. If anybody ever spills water, make sure you let a page know as soon as possible or if anything is wrong with your desk, make sure you let somebody know. They all get a close look and we restore a few of them each year.

As for the planned restoration of other furniture through the building, we have a small contingency amount of \$15,000.

The other planned activities involve artwork. A year ago, you approved \$30,000 for the purchase of artwork. The purpose of developing a small collection of artwork of the Senate is as follows: The original artwork we've had through history has been essentially the kings and queens of England and the Speakers. Some years back, you know that Senator Joyal helped in creating the collection of the French kings that we have in the lower lobby. What we have tried to do with the purchase of art is to make our art collection more representative of Canada, so certainly more Indigenous art, art by women, art from different parts of the country.

Three of the pieces of art in this room were purchased over the last year — the one over there of the deer, the round one behind me and the blue one over there with the lake scene.

An interesting piece I want to tell you about are the Senate plaques. Back in the Centre Block, we had plaques bearing the names of senators by Parliament. When we went to the

Les projets prévus pour l'année à venir sont les suivants. Le premier concerne la restauration de deux tableaux : les portraits de la reine Alexandra et du Président William Powell. Vous avez certainement remarqué les nombreux portraits de Présidents un peu partout dans l'édifice. Plusieurs grands tableaux de rois et de reines ornaient également les murs de l'édifice du Sénat, et l'objectif a été — et demeure — d'en restaurer quelques-uns chaque année. Certains de ces tableaux remontent à plus de 100 ans et nécessitent des travaux de restauration. Comme il serait trop coûteux de les restaurer tous en même temps, nous procédons à la restauration de quelques œuvres chaque année.

Le point suivant concerne le trône du monarque. Comme vous le savez, lorsque nous avons déménagé de l'édifice du Centre pour nous installer ici, le trône n'a pas été déplacé. Nous avons apporté tout le reste — nos bureaux et nos chaises —, mais les trônes auraient nécessité trop de travail pour être transférés. De nouveaux trônes ont donc été fabriqués pour cet édifice, et leur restauration est prévue cette année dans le cadre de la planification du retour à l'édifice du Centre. Pour ce qui est de l'entretien des pupitres de la salle du Sénat — ceux que nous utilisons tous les jours —, c'est l'occasion de nous rappeler qu'il s'agit d'objets patrimoniaux. Ce sont des antiquités, et nous devons donc en prendre soin. Si jamais quelqu'un déverse de l'eau, il faut en informer un page le plus rapidement possible; de même, si votre pupitre présente une défectuosité, veuillez en avertir le personnel. Tous les pupitres sont inspectés soigneusement, et nous en restaurons quelques-uns chaque année.

Quant à la restauration planifiée d'autres meubles dans l'ensemble de l'édifice, nous réservons une somme modeste de 15 000 \$ en cas d'imprévus.

Les autres activités prévues concernent les œuvres d'art. Il y a un an, vous avez approuvé un budget de 30 000 \$ pour l'acquisition d'œuvres d'art. L'objectif de constituer une petite collection d'œuvres d'art au Sénat repose sur le constat suivant : tout au long de l'histoire, les œuvres d'art originales que nous possédions représentaient les rois et les reines d'Angleterre ainsi que les Présidents. Il y a quelques années, comme vous le savez, le sénateur Joyal nous a aidés à créer une collection de tableaux illustrant des rois de France, que vous verrez dans le hall inférieur. Par l'acquisition d'œuvres d'art, nous avons cherché à rendre notre collection plus représentative du Canada en y incluant davantage d'œuvres d'art réalisées par des Autochtone, des femmes et des artistes de différentes régions du pays.

Parmi les œuvres d'art exposées dans cette salle, trois ont été acquises au cours de la dernière année : le tableau là-bas représentant un cerf, l'œuvre de forme circulaire derrière moi et la toile bleue, là-bas, illustrant une scène de lac.

Un élément intéressant que je souhaite porter à votre attention concerne les plaques du Sénat. Dans l'édifice du Centre, il y avait des plaques portant le nom des sénateurs par

renovation phase, those plaques were taken down and stored. They, strangely, don't belong to anybody so we have acquired them at no cost. We have taken possession of them.

Senator Varone was one of the senators who suggested we display these because he was looking for past senators and couldn't find a record. Some of those plaques will be restored. There isn't room enough for all of them. We don't have plaques for the Forty-second, Forty-third and Forty-fourth Parliaments. These are bronze plaques and they cost a bit of money. Those three plaques will be prepared. The plan is to put about the last 10 or 12 Parliaments — the plaques from those will be put in the room downstairs across from the French kings; and I say 10 or 12 because that's how much space we have. When we go back to the Centre Block, they will all be displayed there.

The other thing about the 10 or 12 plaques is we want to ensure that every living senator can come and find their name there. If we go back to that period, we're going to be purchasing three more. The last item is a contingency plan for disposal. I was surprised to hear that sometimes we need to spend money to dispose of stuff. It's not just taken out and thrown in the back. There may be lead in the stuff. Sometimes, rather than dispose of items we may not need, we give them to another museum or a college or university who will find them useful. There are costs in transferring those.

A couple of other quick things to tell you about, if I may, Mr. Chair. At the bottom of page 2 and on to page 3, we had commissioned sketch work of the King's visit and the Throne Speech. This is in keeping with the plan to record — a record of a historic event, and part of the mandate of the arts and heritage plan to record our history. We had four artists, whom you might not have seen, ensconced in corners and different parts of the route as the King and Queen passed through. They put some sketches together, which are really quite exceptional. I have got to say, it was quite exciting when the working group had a look at them.

The wall across from the French kings — starting next week until the middle of September — will have these sketches. And then, starting mid-September, we will then have the plaques of past senators. For the next few months, we will have those sketches, which will be displayed by four different artists who were in different points, and restored the history, but also the energy of the event.

législature. Lorsque les travaux de rénovation ont débuté, ces plaques ont été retirées et entreposées. Chose curieuse, elles n'appartiennent à personne; nous avons donc pu les acquérir sans frais. Nous en avons pris possession.

Le sénateur Varone faisait partie des sénateurs qui ont proposé l'exposition de ces plaques, après avoir lui-même éprouvé des difficultés à trouver des renseignements sur d'anciens sénateurs. Certaines de ces plaques seront remises en état. Toutefois, l'espace disponible ne permet pas leur exposition intégrale. Par ailleurs, nous n'avons pas encore de plaques pour les 42^e, 43^e et 44^e législatures. Il s'agit de plaques en bronze, dont la fabrication entraîne un certain coût. Ces trois plaques devront donc être produites. Le plan consiste à exposer les plaques des 10 ou 12 dernières législatures dans la salle située à l'étage inférieur, en face des portraits des rois de France; je dis 10 ou 12, car c'est ce qui permet l'espace dont nous disposons. Lorsque nous retournerons à l'édifice du Centre, elles y seront toutes exposées.

L'autre raison justifiant le choix d'exposer les plaques des 10 ou 12 dernières législatures, c'est que nous voulons faire en sorte que chaque sénateur encore en vie puisse y retrouver son nom. À cette fin, nous devons acheter trois autres plaques. Le dernier point concerne un fonds de réserve pour la cession des biens. J'ai été surpris d'apprendre que nous devons parfois dépenser de l'argent pour nous départir de certains biens. Il ne s'agit pas simplement de les retirer et de les entreposer ailleurs. Certains objets peuvent contenir du plomb. Parfois, au lieu de nous débarrasser d'objets dont nous n'avons plus besoin, nous les remettons à un autre musée, à un collège ou à une université qui pourront en faire bon usage. Il y a des coûts associés à leur transfert.

J'ai deux ou trois autres petites remarques à ajouter, si vous me le permettez, monsieur le président. À la page 3, vous verrez que nous avons commandé des dessins illustrant la visite du Roi et le discours du Trône. Cette initiative s'inscrit dans le droit fil de l'objectif de consigner des événements historiques — c'est-à-dire d'en conserver des traces — et elle relève du mandat du plan des arts et du patrimoine, qui vise à immortaliser notre histoire. Quatre artistes — que vous n'avez peut-être pas remarqués — étaient discrètement installés à différents endroits pendant le passage du Roi et de la Reine. Ils ont réalisé une série de croquis qui sont véritablement remarquables. Je dois dire que les membres du groupe de travail ont réagi avec un enthousiasme marqué lorsqu'ils ont pu les examiner.

À compter de la semaine prochaine et jusqu'à la mi-septembre, ces dessins seront exposés sur le mur en face des portraits des rois de France. Ensuite, à partir de la mi-septembre, nous y installerons les plaques des anciens sénateurs. Au cours des prochains mois, nous exposerons donc ces dessins, réalisés par quatre artistes présents à divers points du parcours. Leurs œuvres ont su restituer la dimension historique de l'événement, mais aussi l'énergie qui l'animaient.

The other piece that is really quite wonderful is the maquette of Queen Elizabeth. You will see this at the top of the stairs in the outside lobby of the chamber. This is a maquette of Queen Elizabeth sitting on the throne when she was here some 50 years ago for the Speech from the Throne. The actual big statue, which is about 15 feet tall, unfortunately, sits outside Queen's Park. Even though I'm an Ontario senator, I would rather have that statue here in Ottawa, but they own that. What we have is a maquette of it. I am pleased to tell you that our colleague Senator Harder purchased that for us and has donated it to the Senate in memory of his late wife. This is another wonderful piece. I have got to tell you, at the last meeting, we were looking at this maquette and these sketches and it was a very exciting meeting. Senator Moodie, you have been a member of the working group for a long time. This was more exciting than some of the meetings you have been at. I wish you were there.

Just a couple of other pieces. With the Visual Voices program, which is essentially borrowing or purchasing artwork that we have. In Rooms B45 and B30, you will notice there is new art. What we do is depict the themes and we ask the expert curatorial staff to pick the paintings. We don't get into picking the paintings. But in Rooms B30 and B45, the themes are the North in Room B30 and transportation in Room B45.

The other piece we asked our curator to do was, apart from the themes, to ensure that the art is regionally representative. For example, in the case of the North, we ensure that there is art from all three territories and northern Quebec so that it's really quite representative.

Here is the last piece I'll just mention in terms of artwork. In the past, we would purchase or borrow art, and then have it transported across the country. Since COVID, the cost of transporting art has gone through the roof and now it would be literally more expensive to transport it than to buy it. We now purchase or we borrow art locally, but make sure that, from other sources, such as Crown and Indigenous relations, they have bought art from different parts of the country. We most want to make sure the art is representative of the country, and those are the two themes that we picked.

That's a quick rundown. I'm happy to answer any other questions, and our colleagues Josée Labelle and Mike Steinhauer are here to provide more details.

The Chair: Thank you, Senator Cardozo.

Une autre pièce tout à fait remarquable est la maquette de la reine Elizabeth. Vous pourrez l'apercevoir en haut des escaliers, dans l'antichambre extérieure de la salle du Sénat. Il s'agit d'une maquette représentant la reine Elizabeth assise sur le trône lors de sa visite, il y a environ 50 ans, à l'occasion du discours du Trône. La statue grandeur nature, qui mesure environ 15 pieds de haut, se trouve malheureusement à l'extérieur de Queen's Park. Même si je suis un sénateur de l'Ontario, je préférerais que cette statue se trouve ici, à Ottawa, mais elle appartient à la province. Ce que nous avons donc est une maquette de cette œuvre. Je suis heureux de vous informer que notre collègue, le sénateur Harder, l'a achetée pour nous et en a fait don au Sénat à la mémoire de sa défunte épouse. Il s'agit là d'une autre pièce exceptionnelle. Je dois vous dire que nous avons eu l'occasion de voir cette maquette et ces croquis lors de la dernière réunion, et l'enthousiasme était palpant. Sénatrice Moodie, vous avez siégé au groupe de travail pendant de nombreuses années. C'était plus exaltant que certaines des réunions auxquelles vous avez assisté. J'aurais aimé que vous soyez là.

Juste quelques autres éléments, notamment en ce qui concerne le programme « Voix visuelles », qui consiste essentiellement à emprunter ou à acheter les œuvres d'art que nous souhaitons arborer. Dans les salles B45 et B30, vous remarquerez qu'il y a de nouvelles œuvres. Notre rôle consiste à définir les thèmes. Ensuite, nous demandons à nos conservateurs émérites de choisir les tableaux. Nous ne nous chargeons pas nous-mêmes de cette sélection. Ainsi, dans les salles B30, le thème est le Nord et, dans la salle B45, le thème est le transport.

L'autre demande que nous avons adressée au personnel de la conservation était, outre les thèmes, de veiller à ce que les œuvres soient représentatives de la région. Par exemple, dans le cas du Nord, nous veillons à ce qu'il y ait des œuvres provenant des trois territoires et du nord du Québec afin que l'ensemble soit vraiment représentatif.

Le dernier point que je tiens à mentionner concernant les œuvres d'art, c'est qu'auparavant, nous achetions ou empruntons des œuvres, puis les faisons transporter à travers le pays. Depuis la COVID, le coût du transport des œuvres d'art a explosé et il serait désormais littéralement plus cher de les transporter que de les acheter. Par conséquent, nous achetons ou empruntons désormais des œuvres localement, mais nous nous assurons que d'autres entités, telles que le ministère des Relations Couronne-Autochtones, achètent des œuvres provenant de différentes régions du pays. Nous tenons avant tout à ce que les œuvres d'art soient représentatives du pays, et ce sont là les deux thèmes que nous avons retenus.

Voilà qui vous donne un aperçu. Je serai heureux de répondre à toute autre question. Nos collègues, Josée Labelle et Mike Steinhauer, sont avec nous pour fournir de plus amples renseignements sur tout autre aspect que vous jugeriez pertinent.

Le président : Merci, sénateur Cardozo.

It is nice of you to mention Senator Harder's donation of the Queen Elizabeth maquette. I also want to note that the acquisition of the commemorative parchment signed by Their Majesties — that's at no cost — my executive assistant, Julie, is involved with that.

Senator Tannas: Can you tell us more about that? Tell us her name for the record.

The Chair: Julie Richer did a lot of the calligraphy when His Majesty came in. She does a lot of the calligraphy for the president's office and the Speaker of the Senate's office. When you get the birthday cards, I tend to sign them, but they are all from her. A lot of people tell me, "Geez. I didn't know you were so talented — all this calligraphy." I say it's only the tip of the iceberg. It's not mine; it's her calligraphy. I'm proud of her, and she has made history here.

I'm very proud of Julie Richer, for the record.

Senator Cardozo: We will recognize her when we show that piece of art.

The Chair: Yes, thank you for that.

I wanted to mention that.

Senator Tannas: I have two questions.

With respect to the plaques, I think that's great. As somebody who remembers going into the Centre Block, just off the Hall of Honour, I think it was, there were plaques of all of the names of parliamentarians who had ever served in Parliament, going back to the beginning. I'm glad we're going to continue that.

Is the House of Commons doing the same thing? Are they keeping up with their plaques?

Senator Cardozo: They have their plaques in the underground tunnel between the Visitor's Centre and the West Block. We didn't do that when we moved here.

Senator Tannas: Good. I'm glad we're going to display them. That's great.

Another question — and this is one of the old favourites — is about the dishes and cutlery that we used to inventory and keep careful care of. At the urging of this committee, we suggested a garage sale. Have we managed to offload most of the dishes, cutlery and so on that piled up that was part of a long-term storage issue for us?

C'est aimable à vous de mentionner le don de la maquette de la reine Elizabeth par le sénateur Harder. Je tiens également à signaler que mon adjointe à la direction, Mme Richer, a quelque chose à voir avec l'acquisition — à coût nul — du parchemin commémoratif signé par Leurs Majestés.

Le sénateur Tannas : Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Donnez-nous son nom pour le procès-verbal.

Le président : Julie Richer s'est chargée d'une grande partie de la calligraphie lors de la visite de Sa Majesté. Elle réalise beaucoup de travaux de calligraphie pour le bureau du président et celui du Président du Sénat. Lorsque vous recevez des cartes d'anniversaire, j'ai tendance à les signer, mais elles sont toutes de sa main. Beaucoup de gens me disent : « Eh bien, je ne savais pas que vous aviez autant de talent — toute cette calligraphie. » Je réponds que ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Ce n'est pas ma calligraphie, mais bien la sienne. Je suis fier d'elle; elle fait partie de notre histoire.

Je suis très fier de Julie Richer, pour mémoire.

Le sénateur Cardozo : Nous lui rendrons hommage lorsque nous montrerons cette œuvre d'art.

Le président : Oui, et je vous en remercie.

Je tenais à le mentionner.

Le sénateur Tannas : J'ai deux questions.

En ce qui concerne les plaques, je trouve cela formidable. Je me souviens, quand j'allais dans l'édifice du Centre, juste à côté de la Salle d'honneur, je crois, il y avait des plaques avec les noms de tous les parlementaires ayant siégé au Parlement depuis le début. Je suis heureux que nous poursuivions cette tradition.

La Chambre des communes fait-elle de même? Entretien-elle ses plaques?

Le sénateur Cardozo : Ses plaques se trouvent dans le tunnel souterrain reliant le Centre des visiteurs et l'édifice de l'Ouest. Nous n'avons pas fait cela lorsque nous avons emménagé ici.

Le sénateur Tannas : Bien. Je suis ravi de savoir que nous allons les exposer. C'est formidable.

Une autre question — et c'est l'une des grandes classiques — concerne la vaisselle et les couverts que nous avons l'habitude d'inventorier et de conserver avec soin. À la demande insistante de ce comité, nous avons proposé d'organiser une vente-débarras. Avons-nous réussi à nous débarrasser de la plus grande partie de cette vaisselle, des couverts et autres objets qui s'étaient accumulés et qui constituaient pour nous un problème de stockage à long terme?

Mike Steinhauer, Chief Curator, Senate of Canada: Thank you for the question. I would be happy to answer that.

That was one of the disposal projects that was completed when I started this position. Now, we have the policy in place to only keep two examples — two plates, two forks — versus the entire set. So, all of those dishes have been disposed of.

Senator Tannas: Thank you.

Senator MacDonald: I will add that, for the most part, they didn't go in a garage sale; they went to other museums across the country.

Senator Cardozo: I would have been out there looking to buy them, but they were not available.

Senator Osler: Thank you, senator, for that presentation. I really appreciate the history and the explanation to help prepare us for what to look for when we come into the Senate Building and see the new Senate plaques, for example.

My question is a little tangential, but I'll bring it home.

For this committee, and for anybody watching, I'm not sure if folks know there is our Parliamentary Poet Laureate, and poetry is a form of art; it's a literary art. The poet laureate is chosen by the Speakers of each house. I know this because the current Parliamentary Poet Laureate is from my home province of Manitoba.

I believe they come to Ottawa to do some events, but I really haven't been aware of when they are here to help support and promote the work the poet laureate does. I believe they fall under the auspices of the two Speakers, but has there ever been any consideration or discussion for the Parliamentary Poet Laureate to interact with or fall under the auspices of the Artwork and Heritage Advisory Working Group?

Senator Cardozo: That's a good question.

There hasn't, but I think that's a really good point. We now also have an artist laureate, for which we passed the act. Your predecessor, Senator Bovey, had begun that bill, and I had the honour of finishing being the sponsor of it after she left.

Yes, that is a really good suggestion. We haven't really turned our minds to it, but somebody has to do it, and I would be happy to.

Mike Steinhauer, conservateur en chef, Sénat du Canada : Merci de cette question. Je serai heureux d'y répondre.

C'était l'un des projets de désencombrement qui a été mené à bien lorsque j'ai pris mes fonctions. Désormais, nous avons mis en place une politique consistant à ne conserver que deux exemplaires — deux assiettes, deux fourchettes — au lieu de l'ensemble complet. Nous nous sommes donc débarrassés de toute cette vaisselle.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie.

Le sénateur MacDonald : J'ajouterai que, pour l'essentiel, ces objets n'ont pas été vendus lors d'une vente-débarras, mais bien transférés à des musées d'un peu partout au pays.

Le sénateur Cardozo : J'aurais bien voulu les acheter, mais ils n'étaient pas à vendre.

La sénatrice Osler : Merci, sénateur, de cette présentation. J'apprécie vraiment ces renseignements historiques et ces explications qui nous aident à savoir quoi chercher lorsque nous entrons dans l'édifice du Sénat. Je pense aux nouvelles plaques du Sénat, par exemple.

Ma question est un peu hors sujet, mais je vais la ramener à notre sujet.

Que ce soit au sein de ce comité ou pour tous ceux qui nous regardent, je ne suis pas certaine que tout le monde est au courant qu'il existe un poète officiel du Parlement, et que la poésie est une forme d'art, un art littéraire. Le poète officiel est choisi par les 's de chaque chambre. Je le sais parce que l'actuel poète officiel du Parlement est originaire de ma province natale, le Manitoba.

Je crois qu'il vient à Ottawa pour participer à certains événements, mais je ne sais pas vraiment quand il est ici pour soutenir et promouvoir son travail. Je crois qu'il relève de la responsabilité des deux 's, mais a-t-on déjà envisagé la possibilité que le poète officiel du Parlement interagisse avec le Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et le patrimoine ou relève de ce dernier?

Le sénateur Cardozo : C'est une bonne question.

Non, mais je pense que c'est une excellente observation. Nous avons désormais également un artiste officiel, pour lequel nous avons adopté la loi. Votre prédécesseure, la sénatrice Bovey, avait proposé ce projet de loi, et j'ai eu l'honneur de le mener à bien en tant que parrain après son départ.

Oui, c'est une très bonne idée. Nous n'y avons pas vraiment réfléchi, mais quelqu'un doit s'en charger, et je serai ravi de le faire.

Senator Osler: I have a supplementary, Mr. Chair. Perhaps not “fall under the auspices” but at least to think quite broadly about art in that it’s not just visual art but literary art, as well.

The Chair: Excellent.

Senator Moodie: I just wanted to thank you for this presentation today, Senator Cardozo.

I have two questions. The first is about authenticity.

One of the things that we have struggled with in this committee and in the Senate as a whole is around ensuring that what pieces we have in our buildings are authentic. There have been a few concerns over the past few years, not just our own concerns but in the broader art world.

As you acquire pieces, either for rental or through whatever arrangements, what work are you doing to ensure authenticity so we don’t get caught up in future concerns that may arise for that? That’s the first question.

Second, at some point, I would like to ask our chair to invite you back to talk a little bit about what the plans are for Centre Block as we move forward into a new space for the artwork there. I know that was very much a part of the discussions in the committee that I was on, so I’m wondering where things are at and how we can bring all the senators into being informed about that work, where things are heading and what the goals are there.

Senator Cardozo: On the first, I’ll ask Mike to comment a little further in terms of the authenticity, because, as a committee, as I mentioned, we don’t get into the actual purchase of the art or the renting of it, but it is an important issue.

In terms of the Centre Block, we have taken our gaze off that a little bit over the past few months. With prorogation, there were a number of things we were catching up with, as well as the items that I mentioned before. However, certainly, senator, you were championing that issue when you were on that committee, and we will be focusing on that again soon, because this is an incredible opportunity for a group of senators to influence the artwork that will be in the Centre Block for decades, if not centuries, to come. Thank you for raising that, and I’ll be happy to come back and talk about it.

Mr. Steinhauer: Thank you for the question. I think it’s a very important one.

In the specific cases of the most recent acquisitions, they were all contemporary artworks, so the question of provenance and history was less of a concern. Some of them — half of them —

La sénatrice Osler : J’ai une question complémentaire, monsieur le président. Peut-être pas « relever de », mais au moins envisager l’art de façon plus étendue, en ce sens qu’il n’y a pas que les arts visuels, mais aussi les arts littéraires.

Le président : Excellent.

La sénatrice Moodie : Je tenais simplement à vous remercier pour votre présentation d’aujourd’hui, sénateur Cardozo.

J’ai deux questions. La première concerne l’authenticité.

L’une des difficultés auxquelles nous avons été confrontés au sein de ce comité et au Sénat dans son ensemble est de garantir l’authenticité des œuvres que nous exposons dans nos bâtiments. Plusieurs préoccupations ont été soulevées ces dernières années, non seulement de notre part, mais aussi dans le monde de l’art en général.

Lorsque vous acquérez des œuvres, que ce soit en location ou par le biais d’autres arrangements, quelles mesures prenez-vous pour garantir leur authenticité afin d’éviter de vous retrouver avec des problèmes en aval? Voilà pour la première question.

Deuxièmement, j’aimerais demander à notre président de vous inviter à revenir pour nous parler un peu des projets concernant l’édifice du Centre, attendu que nous nous apprêtons à y aménager un nouvel espace pour exposer des œuvres d’art. Je sais que cela a fait l’objet de discussions approfondies au sein du comité dont je faisais partie, et je me demande donc où en sont les choses à ce sujet et comment nous pouvons tenir tous les sénateurs informés de ces travaux, de la direction qu’ils prennent et de ce que l’on essaye de réaliser à cet endroit.

Le sénateur Cardozo : Concernant la question de l’authenticité, je vais demander à M. Steinhauer de nous en dire un peu plus, car, comme je le mentionnais, notre comité ne se penche pas sur l’achat ou la location d’œuvres d’art proprement dits. Il reste que c’est une question importante.

En ce qui concerne l’édifice du Centre, nous nous en sommes un peu détournés ces derniers mois. Avec la prorogation, nous avons un certain nombre de choses à rattraper, en plus des aspects dont j’ai parlé tout à l’heure. Cependant, sénatrice, vous n’avez pas manqué de faire valoir cette question lorsque vous siégiez à ce comité, et nous allons bientôt nous y intéresser à nouveau, car c’est une occasion formidable pour un groupe de sénateurs d’avoir une influence sur le choix des œuvres qui seront exposées dans l’édifice du Centre pendant des décennies, voire des siècles. Merci d’avoir soulevé ce point, et je serai heureux de revenir devant vous pour en discuter.

M. Steinhauer : Merci pour cette question. Je pense qu’elle est très importante.

Dans le cas précis des acquisitions les plus récentes, toutes étaient des œuvres d’art contemporain, de sorte que la question de la provenance et de l’historique était moins préoccupante.

were directly done by the artist and purchased directly from the artist, so in those instances, we know who made them and how they were produced.

Otherwise, we work directly with reputable galleries. However, provenance — the history of where something is made and sold — is an issue, specifically as it pertains to historical objects. There, I would work with other colleagues within the field. We have immense resources here in the city with national institutions to ensure that those questions are properly answered before we would acquire something.

The Chair: Thank you, Mike. Authenticity is an important question.

Senator Moodie, does that answer your question?

Senator Moodie: Yes.

Senator MacDonald: I have three questions.

In terms of the repair costs, is this stuff sole-sourced, or is it put out to bid to people who are competent?

Mr. Steinhauer: This is a two-part answer, if I may.

Much of our furniture is restored by House of Commons trades, and so they are at cost. The Senate of Canada no longer has a trades shop, so we have an MOU with the House of Commons. Some of the more particular objects, such as the throne, weren't sole-sourced. It was opened up for bidding. One of the conservators who got the bid is a local conservator with whom we work closely, and then we have a multi-MOU with Legris Conservation, which is an expert in the field that does the kinds of conservation work specific to paintings of this scale and historical value.

Senator MacDonald: I'm looking at the prices here. Chamber desk maintenance, \$7,200. The desk had a lot of wear and tear, and that seems to be a reasonable price. The monarch's throne was almost \$24,000. That doesn't get a lot of wear and tear. We don't have the monarch sitting in it very often. Why is that so expensive?

Mr. Steinhauer: Specific to the chamber desks maintenance, that's annual maintenance that we do, so we don't restore the desks one by one, but they are maintained. So the \$7,500 is for the annual maintenance of the desks.

Certaines d'entre elles — la moitié — ont été réalisées par l'artiste et achetées directement de lui. Nous savons donc qui a créé ces œuvres et comment elles ont été produites.

Sinon, nous travaillons directement avec des galeries qui jouissent d'une bonne réputation. Cependant, la provenance — l'histoire derrière la production proprement dite d'une œuvre et de la vente de cette dernière — peut-être problématique, en particulier lorsqu'il s'agit d'objets historiques. Dans ce cas, je collaborerais avec d'autres collègues spécialisés dans ce domaine. Compte tenu des institutions nationales qui se trouvent ici, à Ottawa, nous disposons d'immenses ressources pour nous assurer que ces questions trouvent une réponse adéquate avant d'acquiescer à ce qui se soit.

Le président : Merci, monsieur Steinhauer. L'authenticité est un aspect important.

Sénatrice Moodie, cela répond-il à votre question?

La sénatrice Moodie : Oui, cela répond à ma question.

Le sénateur MacDonald : J'ai trois questions.

En ce qui concerne les coûts de réparation, s'agit-il d'un marché à fournisseur unique, ou fait-on des appels de propositions auprès de personnes compétentes?

M. Steinhauer : Si vous me le permettez, ma réponse comporte deux volets.

Une grande partie de notre mobilier est restaurée par les artisans de la Chambre des communes, et ces travaux sont donc facturés au prix coûtant. Le Sénat du Canada ne dispose plus d'un atelier d'artisans, nous avons donc conclu un protocole d'entente avec la Chambre des communes. Certains objets plus particuliers, comme le trône, n'ont pas fait l'objet d'un marché à fournisseur unique. Un appel de propositions a été lancé. L'un des restaurateurs retenus est un restaurateur local avec lequel nous travaillons en étroite collaboration, et nous avons également un protocole d'entente global avec Legris Conservation, une entreprise spécialisée dans ce domaine qui effectue le type de travaux de conservation particuliers aux peintures de cette envergure et de cette valeur historique.

Le sénateur MacDonald : Je regarde les prix ici. Entretien des bureaux de la Chambre, 7 200 \$. Les bureaux étaient très usés, et ce prix semble raisonnable. Le trône du monarque a coûté près de 24 000 \$. Il n'est pas soumis à une grande usure. Le monarque ne s'y assoit pas très souvent. Pourquoi est-ce si cher?

M. Steinhauer : En ce qui concerne l'entretien des bureaux de la Chambre, il s'agit d'un entretien annuel que nous effectuons; nous ne restaurons donc pas les bureaux un par un, mais nous les entretenons. Les 7 500 \$ correspondent donc à l'entretien annuel des bureaux.

Senator MacDonald: I don't find them expensive — but \$24,000 to restore the monarch's throne. What are they doing with it?

Mr. Steinhauer: The throne itself is quite large in scale, as you can imagine, and then second, it dates from the 1860s, so it is one of our most valuable pieces within the collection. Conservation work for that type of an object is quite intensive. We can't just go to a regular furniture maker to restore it.

Senator MacDonald: I appreciate that. When they conserve it or restore it, are they taking it completely apart and restoring it? What are they doing with it?

Mr. Steinhauer: For every object that we have, we have a condition report, and all of the conservation plan that is in front of us is based on the condition report. There is the heritage value that gets taken into consideration. In this case, the heritage value of the throne is the highest value that we have within the scale. So it's the heritage value. It is the state that it is in, and the state is being analyzed by my team and by conservators, like what is the work that is done. Then we go out for tender where people can bid on these projects, and then they come back to us with a full conservation proposal. Then we approve the work.

Senator MacDonald: You're comfortable with it?

Mr. Steinhauer: Yes.

Senator MacDonald: I have a question for Senator Cardozo.

You mentioned the collection of French kings on the right-hand side coming in, which Senator Joyal put together and donated to the Senate. It is a beautiful collection, and I love it. It starts with François I, one of my favourite French kings. He is quite an accomplished fellow.

Why wouldn't we start a collection of the British kings, going back to Henry VII, on the other side of the hall?

Senator Cardozo: I would imagine if a senator took that on, that could be done. Maybe you're looking for projects here.

Senator MacDonald: Well, we take on a lot of things here.

Senator Cardozo: I don't know the exact number that we have, but we have a number of kings and queens, some of which you and I wouldn't have heard of. We have paintings of them already. When I mentioned one of the ones that we're getting

Le sénateur MacDonald : Je ne trouve pas cela cher... mais 24 000 \$ pour restaurer le trône du monarque. Que font-ils exactement?

M. Steinhauer : Le trône lui-même est de taille imposante, comme vous pouvez l'imaginer, et puis, deuxièmement, il date des années 1860, ce qui en fait l'une des pièces les plus précieuses de notre collection. Les travaux de conservation pour ce type d'objet sont très complexes. Nous ne pouvons pas simplement nous adresser à un ébéniste ordinaire pour le remettre à neuf.

Le sénateur MacDonald : Je comprends. Lorsqu'ils le conservent ou le restaurent, doivent-ils le démonter au complet? Que font-ils exactement?

M. Steinhauer : Pour chaque objet que nous possédons, nous disposons d'un rapport d'état, et tout le plan de conservation qui se trouve devant nous est basé sur ce rapport. La valeur patrimoniale est prise en considération. Dans ce cas précis, la valeur patrimoniale du trône est la plus élevée de notre collection. C'est donc une question de valeur patrimoniale et de l'état dans lequel l'objet se trouve. Cet état est analysé par mon équipe et par des conservateurs, et c'est nous qui établissons ce qui doit être fait. Ensuite, nous lançons un appel d'offres pour que des personnes puissent soumissionner ces projets, puis elles nous soumettent une proposition de conservation complète. Ensuite, nous approuvons les travaux.

Le sénateur MacDonald : Cela vous convient-il?

M. Steinhauer : Oui, cela nous convient.

Le sénateur MacDonald : J'ai une question pour le sénateur Cardozo.

Vous avez mentionné la collection des rois de France qui arrive sur la droite, que le sénateur Joyal a constituée et donnée au Sénat. C'est une magnifique collection, et je l'adore. Elle commence par François I^{er}, l'un de mes rois de France préférés, un homme aux multiples talents.

Pourquoi ne pas commencer une collection des rois britanniques de l'autre côté de la salle en remontant jusqu'à Henri VII?

Le sénateur Cardozo : J'imagine que si un sénateur s'en chargeait, cela pourrait se faire. Vous vous cherchez peut-être des projets à mener à bien dans ce contexte?

Le sénateur MacDonald : Eh bien, notre comité gère déjà beaucoup de choses.

Le sénateur Cardozo : Je n'en connais pas le nombre exact, mais nous avons un certain nombre de tableaux de rois et de reines, certains desquels vous et moi n'aurions jamais entendu parler. Lorsque j'ai dit que l'un de ceux que nous faisons

restored is Queen Alexandra, I've got to tell you, I thought I knew a lot of kings and queens, but I had not heard of her.

Senator MacDonald: She wasn't a monarch. She was a queen consort.

Senator Cardozo: Right. These are very large and very beautiful pieces of art.

Senator MacDonald: Yes. I wonder if we could do a search on what paintings of kings we have, kings and monarchs of Great Britain. It would be nice to balance that hall out, wouldn't it?

Senator Cardozo: I think so, but if you look at the space, I think the reason Senator Joyal did that is probably the opposite case you're making, that he probably felt there was no evidence of the French kings and a lot of evidence of the English kings and queens.

Senator MacDonald: Historically, it would be balanced and it would look good. Maybe we can do a check and see what we have in the archives.

Senator Cardozo: Sure.

Senator MacDonald: Thank you.

Senator Cardozo: One of the things that comes to mind is that we did a check on the Speakers and found there were a couple of Speakers from way back that we didn't have portraits of, but we have all but a couple.

Senator MacDonald: If I could add one more thing, you mentioned that sometimes we can't find photos of senators. I go online, and there are a number of senators out there whose photos aren't online, but there are photos of them out there. I wonder if we could start doing a little search to track down some photos of senators who have served since 1867 but who don't have a photo with their names in the historical record that is online by the Senate.

Senator Cardozo: Interesting point. Certainly, in talking to Senator Varone, one of his interests was to have the plaques, but also to have an online database of information that would have photos as well as other information so one could either, on-site here or online, be able to find a lot more information about each of the senators from the past.

Can I just mention one thing about the throne? In terms of the cost, the reason we didn't bring the thrones over was that they were not in good enough condition. I assume that the decision was made back then that it was worth building these new ones

restaurer en était un de la reine Alexandra, je pensais connaître beaucoup de rois et reines, mais je dois avouer que je n'avais jamais entendu parler d'elle.

Le sénateur MacDonald : Ce n'était pas une reine, mais bien une reine consort.

Le sénateur Cardozo : C'est vrai. Ce sont des œuvres d'art très grandes et très belles.

Le sénateur MacDonald : Oui. Je me demande si nous pourrions faire une recherche sur les portraits de rois que nous avons, les rois et monarques de Grande-Bretagne. Ce serait bien d'équilibrer cette salle, non?

Le sénateur Cardozo : Je le crois, mais si vous regardez l'espace, la raison pour laquelle le sénateur Joyal a fait cela était probablement pour faire l'inverse de ce que vous dites, c'est-à-dire qu'il a probablement estimé qu'il n'y avait aucune trace des rois de France et beaucoup de traces de la royauté anglaise.

Le sénateur MacDonald : D'un point de vue historique, cela serait équilibré, et cela aurait fière allure. Nous pourrions peut-être vérifier ce que nous avons dans les archives.

Le sénateur Cardozo : Bien sûr.

Le sénateur MacDonald : Merci.

Le sénateur Cardozo : Une chose qui me vient à l'esprit, c'est que nous avons vérifié la liste des Présidents de la Chambre et constaté qu'il y avait quelques Présidents d'autrefois dont nous n'avions pas de portrait. En fait, il ne nous en manque que deux ou trois.

Le sénateur MacDonald : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, vous avez mentionné que, parfois, nous n'arrivons pas à trouver de photos des sénateurs. Je constate qu'il y a un certain nombre de sénateurs dont les photos ne sont pas en ligne, même si nous savons fort bien qu'il existe des photos de ces gens-là. Je me demande si nous ne pourrions pas entreprendre des recherches pour retrouver certaines photos de sénateurs qui ont servi depuis 1867, mais qui n'ont pas de photo à côté de leur nom dans le dossier historique mis en ligne par le Sénat.

Le sénateur Cardozo : C'est un point intéressant. Quand j'ai parlé au sénateur Varone, l'un de ses intérêts était certes d'avoir les plaques, mais aussi une base de données en ligne contenant des photos ainsi que d'autres renseignements afin de pouvoir trouver, sur place comme en ligne, beaucoup plus d'information sur chacun des sénateurs ayant déjà servi.

Puis-je mentionner une chose au sujet des trônes et des coûts qui y sont associés? Si nous n'avons pas déménagé les trônes, c'est qu'ils n'étaient pas en assez bon état. Je suppose qu'on a décidé à l'époque qu'il valait la peine d'en construire de

because the old ones were in precarious enough condition that we didn't want to bring them over, whereas all the other desks and chairs were brought over. So that gives you a sense of the condition. They might not be used a lot, but maybe they weren't built very strong. Maybe they were sort of plugged into the wall too strongly, and when you take them out, they fall apart. I don't know.

Senator MacDonald: I'll leave those suggestions with you, and I can privately, over the years, push you on it.

Senator Cardozo: Thank you. And I'll push back, senator, so you can get involved in that too.

The Chair: Thank you, Senator MacDonald and Senator Cardozo.

Senator Boyer: I want to add one comment on this conversation across the aisle here. When we are talking about the French and the British kings and queens, perhaps we should consider the First Nations, Métis and Inuit leaders gallery as well. That is just a comment.

I have a question, and thank you both for being here. I know that at one time we had an issue with non-Indigenous artists painting Indigenous art. I believe, Josée, we have dealt with that, but if you can please give me a rundown on how you can ensure this won't happen again, I would appreciate it.

Mr. Steinhauer: For sure. In this example, we take the example of the Canada Council for the Arts, which has a clear policy in place in terms of how people are represented, and if a certain culture or a certain person is represented, that it's themselves telling that story versus somebody else telling that story.

We have guiding principles in place, both for the decorative arts — so that's all of the sculpture work outside of the building — and also internally, because we are embarking on the clerestory window project for the Senate Chamber — that a person that is being represented is — they themselves do it. If you're telling an Indigenous narrative, it would be done by an Indigenous artist. If you're telling the history of Black Canadians in Nova Scotia, for example, it would be Black artists from that group.

It's very important that the artists themselves tell their stories versus somebody else telling it for them.

nouveaux parce que les anciens étaient dans un état trop précaire pour que nous les déplaçons, alors que nous l'avons fait pour tous les autres fauteuils ainsi que les pupitres. Cela vous donne une idée de la situation. Les trônes n'ont pas nécessairement beaucoup servi, mais ils n'ont peut-être pas été construits très solidement au départ. Peut-être qu'on les a fixés trop fermement au mur, et qu'ils se sont en quelque sorte désintégrés lorsqu'on a essayé de les sortir. Je ne sais pas.

Le sénateur MacDonald : Je vous laisse ces suggestions, et je pourrai au fil des prochaines années, vous inciter, en privé, à y donner suite.

Le sénateur Cardozo : Merci. Et je vais insister de mon côté, sénateur, pour que vous apportiez aussi votre contribution.

Le président : Merci, sénateur MacDonald et sénateur Cardozo.

La sénatrice Boyer : J'aimerais ajouter un commentaire relativement à ce qui a été dit précédemment. Nous parlons des rois et des reines français et britanniques, mais nous devrions peut-être également prévoir une tribune pour les dirigeants des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ce n'est qu'un commentaire.

J'ai une question, et je vous remercie tous les deux d'être ici. Je sais qu'à un moment donné, nous avons eu un problème avec des artistes non autochtones qui peignaient des œuvres d'art autochtones. Je crois, madame Labelle, que nous avons réglé cette question, mais si vous pouviez me donner un aperçu de la façon dont vous pouvez vous assurer que cela ne se reproduise plus, je vous en serais reconnaissante.

M. Steinhauer : Bien sûr. Dans ce cas particulier, nous suivons l'exemple du Conseil des arts du Canada, qui a mis en place une politique claire sur la façon dont les gens doivent être représentés. Ainsi, lorsqu'une culture ou une certaine personne est représentée, c'est un porte-parole de la culture en question ou la personne elle-même — et non quelqu'un d'autre — qui raconte l'histoire.

Nous avons mis en place des principes directeurs, à la fois pour les arts décoratifs — ce qui comprend toutes les sculptures à l'extérieur de l'édifice — et aussi à l'intérieur, parce que nous lançons dans un projet pour la claire-voie de vitraux dans l'enceinte du Sénat — suivant lesquels le travail de représentation est fait par une personne du même groupe culturel. Si vous racontez une histoire autochtone, c'est un artiste autochtone qui va s'en charger. Si vous racontez l'histoire des Canadiens noirs en Nouvelle-Écosse, par exemple, ce seront des artistes noirs de ce groupe qui y travailleront.

Il est très important que les artistes racontent les histoires propres à leurs cultures respectives, plutôt que quelqu'un d'autre ne le fasse pour eux.

Senator Boyer: It's the Canada Council for the Arts that you actually work with?

Mr. Steinhauer: They have an incredible policy available, and I borrowed our guidelines based on their policy.

Senator Boyer: Thank you very much.

The Chair: Any other questions or comments?

Senator Cardozo: I have a quick comment. Just in relation to Senator Boyer's question, senator, you will know this, but I want to let the others know that there was a room in the Centre Block which had what was thought to be Indigenous artwork on the ceiling, which is — the number of the room is —

Mr. Steinhauer: Room 256-S.

Senator Cardozo: Room 256-S is connected to the Railway Committee Room. Through examination, it was found that — I guess the best you could say is that at some point someone felt there should be some Indigenous art in the building. It was painted by a non-Indigenous artist and also in a style that was Aztec, so not very Canadian Indigenous. A lot of thought went into that, but in the end, they decided to do away with that painting and, when we restore that room, to have Canadian Indigenous artists. The folks there have worked with Indigenous senators and MPs to come up with a process so that we will have authentic Indigenous art that is Canadian, and Senator Boyer has been very active in that. I just want others to know that a lot of time and thought went into correcting that piece of history.

The Chair: Thank you, Senator Cardozo, and thank you, Mike and Josée.

Can I have a mover for the following motion:

That the first report of the Subcommittee on Advisory Working Group on Artwork and Heritage Assets be adopted?

It is moved by Senator Osler that this motion be adopted. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Seeing no objections, I declare the motion carried.

[*Translation*]

The following item involves the forecasts for the resources working on our buildings in 2026-27 as part of the rehabilitation project. The salaries will be reimbursed by Public Services and Procurement Canada.

La sénatrice Boyer : C'est avec le Conseil des arts du Canada que vous travaillez?

M. Steinhauer : Ils ont une politique vraiment très bien conçue dont je me suis inspiré pour établir nos lignes directrices.

La sénatrice Boyer : Merci beaucoup.

Le président : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Le sénateur Cardozo : J'ai un bref commentaire faisant suite à la question de la sénatrice Boyer. Sénatrice, vous le savez aussi bien que moi, mais je tiens à informer nos collègues qu'il y avait une salle dans l'édifice du Centre où se trouvaient ce qu'on pensait être des œuvres d'art autochtones sur le plafond, soit la...Je ne me souviens plus du numéro...

M. Steinhauer : La pièce 256-S.

Le sénateur Cardozo : La pièce 256-S est reliée à la salle du Comité des chemins de fer. Un examen a révélé une situation un peu particulière. À un moment donné, quelqu'un a estimé qu'il devrait y avoir une œuvre d'art autochtone dans l'édifice. L'œuvre en question a toutefois été peinte par un artiste non autochtone en plus d'être de style aztèque, ce qui ne fait pas très autochtone du Canada. Après mure réflexion, on a décidé de se défaire de cette œuvre et de faire appel à des artistes autochtones canadiens lors de la restauration de cette salle. Les responsables ont ainsi travaillé avec des sénateurs et des députés autochtones pour mettre au point un processus qui nous permettra d'avoir de l'art autochtone authentique et canadien, et la sénatrice Boyer a été très active dans ce dossier. Je veux simplement que mes autres collègues sachent que beaucoup de temps et de réflexion ont été consacrés à la correction de cet accroc à notre histoire.

Le président : Merci, sénateur Cardozo, et merci, monsieur Steinhauer et madame Labelle.

Est-ce qu'un sénateur peut proposer la motion suivante :

Que le premier rapport du Sous-comité sur le Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et le patrimoine soit adopté?

La sénatrice Osler propose que cette motion soit adoptée. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Comme il n'y a pas d'objection, je déclare la motion adoptée.

[*Français*]

L'article suivant concerne les prévisions relatives aux ressources qui travailleront sur le projet de réhabilitation de nos immeubles en 2026-2027. Effectivement, ces salaires sont remboursés par Services publics et Approvisionnement Canada.

As witnesses, we have Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate; Jennifer Smith, Manager, Strategic Planning Services and Issues, Property and Services Directorate; and Louise Cowley, Director, LTVP and Accommodation, Property and Services Directorate. After the presentation, senators will have an opportunity to ask questions.

Ms. Labelle, you may go ahead with your presentation.

[English]

Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate, Senate of Canada: Thank you, honourable senators, for the opportunity to present our annual briefing note on our salary forecast for the Long-Term Vision and Plan. This note does not seek any new funding or full-time equivalents for the Senate Administration.

As per past practice, we are seeking CIBA's approval to recover salary funding from Public Services and Procurement Canada for Senate resources championing your requirements across 14 LTVP projects ahead of the next upcoming fiscal year, forecasted at \$3,248,983, for a maximum of 35.1 existing FTEs.

We seek your approval on this topic every year. What makes this year different is that PSPC has now reduced the amount of all parliamentary partner recoverable funds for the LTVP salaries. This is applicable starting in fiscal year 2026-27, and the reduction is 9%. This matter is being managed by the administration, and we have complied with PSPC's cap using our existing CIBA-approved resources for the upcoming fiscal year.

Further cuts in future fiscal years present two risks: The administration might not have the appropriate resources to fully deliver our high-profile projects, like Centre Block or the Senate Office Complex in Block 2, and this may impact parliamentary business as we would be short on resources to ensure your requirements are built into the end-state Parliamentary Precinct; and also to properly coordinate moves, monitor construction, test systems and equipment, and to address deficiencies and brief committees.

Second, there is a risk that the number of existing LTVP resources may exceed the amount of funding the Senate receives from PSPC. To mitigate these risks, all directorates with LTVP FTEs are carefully reviewing vacant positions before staffing

Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services, Jennifer Smith, gestionnaire, Services de planification stratégique et enjeux, Direction des biens et services, et Louise Cowley, directrice, VPLT et locaux, Direction des biens et services, sont avec nous en tant que témoins. Cette présentation sera suivie d'une période de questions.

Madame Labelle, vous pouvez commencer votre présentation.

[Traduction]

Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services, Sénat du Canada : Je vous remercie, honorables sénateurs, de nous donner l'occasion de présenter notre note d'information annuelle sur nos prévisions salariales pour la Vision et le plan à long terme, ou VPLT. Cette note ne vise pas à demander de nouveaux fonds ni des équivalents temps plein supplémentaires pour l'Administration du Sénat.

Conformément à la pratique établie, nous demandons au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration d'approuver le recouvrement du financement des salaires auprès de Services publics et Approvisionnement Canada pour les ressources répondant aux besoins du Sénat dans le cadre de 14 projets de la VPLT avant le prochain exercice financier, pour un total prévu de 3 248 983 \$, et un maximum de 35,1 ETP déjà existants.

Comme chaque année, nous sollicitons votre approbation à ce sujet. Ce qui est différent cette année, c'est que Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, a maintenant réduit le montant de tous les fonds recouvrables par les partenaires parlementaires au titre des salaires pour la VPLT. Cette diminution de 9 % s'appliquera à partir de l'exercice 2026-2027. Cette question est gérée par l'Administration. Nous avons respecté le plafond fixé par SPAC en utilisant les ressources existantes déjà approuvées par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration pour l'exercice à venir.

Deux risques peuvent être associés à de nouvelles compressions au cours des prochains exercices. L'Administration pourrait ne pas disposer des ressources suffisantes pour réaliser pleinement nos projets de grande envergure, comme l'édifice du Centre ou le Complexe des bureaux du Sénat dans l'édifice 2, ce qui pourrait avoir une incidence sur les travaux parlementaires, car nous manquerions de ressources pour veiller à ce que vos besoins soient bien pris en compte dans la nouvelle version de la Cité parlementaire; et aussi pour coordonner les déménagements, surveiller la construction, mettre à l'essai les systèmes et l'équipement, remédier aux lacunes et informer les comités.

En second lieu, il y a un risque que la quantité de ressources actuellement déployées aux fins de la VPLT excède le montant du financement que le Sénat reçoit de SPAC. Pour atténuer ce risque, toutes les directions dotées d'ETP aux fins de la VPLT

over the next decade. The Senate Administration is also working with PSPC to create a multi-year partner engagement plan that will enable proactive resource planning until the LTVP is complete.

With this, we thank you for your attention on this matter. Again, I'm with Jennifer Smith and Louise Cowley, and we are happy to answer any questions on this file.

[Translation]

The Chair: Thank you. Fellow senators, do you have any questions or comments?

[English]

Senator Tannas: I just wanted to ensure I understand. When does the 40 Elgin fit-up end?

Ms. Labelle: Essentially, the substantial completion will be done in December of this year. We move, then we address deficiencies and then we should be good. There will be, potentially, a second phase with security-related items.

Senator Tannas: We have 6.2 salaries being funded for that project, which is going to go away by fiscal 2027-28, right? So, PSPC has reduced funding by 7.5%, and then, on top of that, those 6.2 positions will disappear, as well, likely in 2027-28; is that right?

Ms. Labelle: That's an excellent question, senator.

We have dedicated resources to the LTVP, but once they finalize one project, they are shifted to another project. So, of the 6.2 FTEs you see for 40 Elgin, you have a portion of a communications person, a portion for security, a portion for planning, a portion for moving, an asset management portion, et cetera.

They would be either redirected to other projects or —

Senator Tannas: Right, but they won't be upping the funding in any of these other boxes, right?

Colleagues, just to ensure everyone is aware, these folks — we're now at 28, I think — are being paid for, not by the Senate but by PSPC. Yet, they are full-time, tenured Senate employees. So, we have this complicated ballet that these ladies here and others are managing such that, as these projects finish, we need to find work for these people in regular Senate jobs that are

évalueront attentivement la pertinence des postes vacants avant de procéder à leur dotation au cours de la prochaine décennie. L'Administration du Sénat travaille également avec SPAC pour créer un plan pluriannuel de mobilisation des partenaires qui permettra une planification proactive des ressources jusqu'à ce que la VPLT soit menée à terme.

Sur ce, nous vous remercions de votre attention sur cette question. Encore une fois, je suis accompagnée de Jennifer Smith et de Louise Cowley, et nous serons heureuses de répondre à vos questions sur ce dossier.

[Français]

Le président : Merci. Chers collègues, avez-vous des questions ou des commentaires à faire?

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Je voulais juste m'assurer de bien comprendre. Quand se terminera le réaménagement du 40, rue Elgin?

Mme Labelle : Essentiellement, les travaux seront terminés en décembre de cette année. Nous allons déménager puis régler au fur et à mesure les problèmes qui se poseront, mais tout devrait bien se passer. Il y aura probablement une deuxième phase pour tous les enjeux liés à la sécurité.

Le sénateur Tannas : Nous disposons actuellement pour ce projet de 6,2 salaires financés qui disparaîtront à l'exercice 2027-2028, n'est-ce pas? Donc, SPAC a réduit le financement de 7,5 % et, en plus, ces 6,2 postes seront perdus, probablement en 2027-2028. Est-ce que je me trompe?

Mme Labelle : C'est une excellente question, sénateur.

Lorsqu'un projet est mené à terme, les ressources que nous y avons affectées dans le cadre de la Vision et au plan à long terme sont transférées à un autre projet. Sur les 6,2 ETP que vous voyez pour le 40, rue Elgin, il y a une partie pour les communications, une partie pour la sécurité, une partie pour la planification, une partie pour le déménagement, une partie pour la gestion des actifs, etc.

Soit ces ressources seraient redirigées vers d'autres projets, soit...

Le sénateur Tannas : D'accord, mais on n'augmentera pas le financement dans l'une ou l'autre de ces autres catégories, n'est-ce pas?

Chers collègues, pour que tout le monde soit au courant, ces gens-là — il y en a maintenant 28, je crois — sont payés, non pas par le Sénat, mais par SPAC. Ce sont pourtant des employés permanents à temps plein du Sénat. Nous nous retrouvons donc avec ce ballet complexe que les dames ici présentes et d'autres doivent chorégraphier de telle sorte qu'à mesure que les projets

under the 449-person cap. Ensuring we do that will be a preoccupation for us for the next number of years. If there isn't an appropriate replacement, it must be ensured that we are treating people fairly on the way out and that we have done right by them.

When we are back here next year, you will be talking about 22.1 FTEs; that would likely be your funding. You may need more, and you'll have to talk to us about that, but that's what this is foreshadowing; is that right?

Ms. Labelle: Again, regarding some of the resources, depending on the phase of other projects, we may need to ramp up our resources, so these resources may likely be reallocated to other projects.

Senator Tannas: I'm saying the 22.1 FTEs is all that the other department will pay for, so you may be coming to us to say that we now no longer have sufficient funding to cover all the people we have hired for this project before. That's what this is about.

Ms. Labelle: And we're working on that multi-year plan right now.

Senator Tannas: Great, thank you.

Ms. Labelle: I also want to add that, specifically for 40 Elgin and Centre Block, we also have consultants just so that we don't fully have just indeterminate employees to help mitigate some of the work.

Senator Tannas: That's good. That gives us flexibility, right?

Ms. Labelle: Correct.

Senator Tannas: Thank you.

Senator Moodie: This is my ignorance, and I'm hoping to get some education on this. I've been at this table for a few years now, and we have heard this discussion but we haven't heard the part about PSPC pulling back. What's happening there? What can we expect in the future?

Ms. Labelle: That's an excellent question, senator.

We presume this was aligned with the reduction in spending announced by the government for fiscal year 2026-27; however, it was 7.5%, and we are seeing here a 9% reduction, which is actually above and beyond what was publicly announced.

se terminent, nous trouvons du travail pour ces personnes qui occupent des emplois réguliers au Sénat, et ce, dans les limites du maximum de 449 employés. Nous devons nous assurer de pouvoir le faire au cours des prochaines années. S'il n'existe pas d'autre poste qui conviendrait, il faut voir à bien traiter ces employés au moment de leur départ en mettant tout en œuvre pour leur faciliter les choses.

Lorsque vous serez de retour ici l'an prochain, vous nous parlerez sans doute de 22,1 ETP pour votre financement. Il est possible que cela ne vous suffise pas, et vous devrez nous l'indiquer à ce moment-là, mais c'est bien ce à quoi nous devrions nous attendre, n'est-ce pas?

Mme Labelle : Encore une fois, selon l'état d'avancement des autres projets, nous devons peut-être augmenter les ressources que nous y consacrons, et celles dont nous parlons ici pourraient donc être réaffectées à cette fin.

Le sénateur Tannas : Je dis simplement que le ministère va payer seulement pour ces 22,1 ETP, si bien que vous pourriez venir nous dire que vous n'avez plus suffisamment de fonds pour couvrir les salaires de tous les employés que nous avons embauchés pour ce projet. C'est ce qui est en jeu.

Mme Labelle : Et nous travaillons actuellement sur ce plan pluriannuel.

Le sénateur Tannas : Excellent, merci.

Mme Labelle : Je tiens également à ajouter que, en particulier pour le 40, rue Elgin et l'édifice du Centre, nous avons également recours à des consultants pour accomplir une partie du travail de telle sorte que nous ne nous en remettons pas uniquement à des employés nommés pour une période indéterminée.

Le sénateur Tannas : C'est bien. Cela nous donne de la flexibilité, n'est-ce pas?

Mme Labelle : C'est exact.

Le sénateur Tannas : Merci.

La sénatrice Moodie : Vous excuserez mon ignorance du dossier, et j'espère que vous pourrez éclairer ma lanterne. Je siége à ce comité depuis quelques années déjà. Nous avons eu droit à toutes sortes d'échange à ce sujet, mais il n'a jamais été question que SPAC fasse ainsi marche arrière. Que se passe-t-il au sein de ce ministère? Qu'est-ce que l'avenir nous réserve?

Mme Labelle : C'est une excellente question, sénatrice.

Nous présumons que cela s'inscrit dans l'effort de réduction des dépenses annoncé par le gouvernement pour l'exercice 2026-2027. Cependant, nous voyons ici une réduction de 9 %, qui est en fait supérieure à celle de 7,5 % qui a été annoncée publiquement.

Again, we are working on the multi-year plan and trying to align with some of those numbers that were publicly announced.

Senator Moodie: As part of that plan, are you projecting forward into further reductions? Are you expecting further reductions?

Ms. Labelle: We expect guidance from PSPC. We have posed the question, so it goes through joint governance with all parliamentary partners and Public Services and Procurement Canada. It has always been a year-by-year approach, but we're now asking for a multi-year plan, which we have not yet received the details on.

[Translation]

Senator Forest: It's not a question. I just want to say how skilled our managers are. A reduction of 9% is being made, and our managers planned for that. While we may often be critical of decisions, when we consider all the effort that has to go into this entire project, we realize what a massive undertaking the rehabilitation of the Parliamentary Precinct is. It's important to point that out. As Chair of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets, I want to recognize the expertise of our managers, who are looking ahead and anticipating budgetary challenges. We're seeing a 9% reduction right now, with no additional funding being sought. Excellent work, ladies — there are many of you.

The Chair: Thank you for that comment. Are there any other questions or comments? Thank you, Ms. Labelle, Ms. Smith and Ms. Cowley. Can I have a senator to move the motion? The Honourable Senator Forest has moved:

That the Senate's 2026-27 salary funding for the Long Term Vision and Plan, estimated at \$3,248,983 and 35.1 FTEs, be approved.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Seeing no objections, I declare the motion carried.

Thank you, Ms. Labelle, Ms. Smith and Ms. Cowley. I believe you're staying with us for the next item on the agenda. You're busy today.

[English]

Colleagues, the next item concerns a service agreement with Public Services and Procurement Canada. As usual, this presentation will be followed by time for questions. Josée, you may begin your presentation.

Ms. Labelle: Thank you, chair and honourable senators.

Encore une fois, nous travaillons à l'élaboration du plan pluriannuel en essayant de nous aligner sur certains des chiffres qui ont été rendus publics.

La sénatrice Moodie : Dans le cadre de ce plan, prévoyez-vous d'autres réductions? Vous attendez-vous à d'autres coupures?

Mme Labelle : Nous nous attendons à recevoir des directives de SPAC à ce sujet. Nous avons posé la question, et cela passe par une gouvernance conjointe avec tous les partenaires parlementaires et Services publics et Approvisionnement Canada. On a toujours procédé un exercice à la fois, mais nous demandons maintenant un plan pluriannuel, au sujet duquel nous n'avons pas encore reçu tous les détails.

[Français]

Le sénateur Forest : Ce n'est pas une question. Je veux simplement témoigner de la compétence de nos gestionnaires; on va faire une réduction de 9 %, nos gestionnaires l'ont prévu et il faut quand même souligner que, même si on peut souvent être critique, quand on se penche sur l'effort exigé par rapport à l'ensemble des travaux, on constate que les chantiers sur la Colline, c'est immense. À titre de président du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, je veux souligner la compétence de nos gestionnaires, qui se projettent dans l'avenir et sont en mesure de voir venir les défis budgétaires. Nous voyons une réduction de 9 % actuellement, sans demande de fonds supplémentaires. Bravo, mesdames — parce qu'elles sont nombreuses.

Le président : Merci pour le commentaire. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Merci, mesdames Labelle, Smith et Cowley. Un sénateur peut-il proposer la motion? L'honorable sénateur Forest propose :

Que les prévisions du financement pour le Sénat 2026-2027, estimées à 3 248 983 \$ et 35,1 ETP, dans le cadre de la vision du Plan à long terme, soient approuvées.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? Ne voyant aucune objection, je déclare la motion adoptée.

Merci, mesdames Labelle, Smith et Cowley. Je crois comprendre que vous resterez avec nous pour le prochain article à l'ordre du jour. C'est une journée occupée pour vous.

[Traduction]

Chers collègues, le prochain point à l'ordre du jour concerne une entente de service avec Services publics et Approvisionnement Canada. Comme d'habitude, cet exposé sera suivi d'une période de questions. Madame Labelle, nous vous écoutons.

Mme Labelle : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs.

This particular item addresses the annual briefing note on sole-source contracts with Public Services and Procurement Canada. As the designated custodian for the Parliamentary Precinct, PSPC is the only entity authorized by legislation to complete additional building services and non-LTVP renovation projects in the Senate buildings. The administration is not seeking new funding as these costs are already included in existing budgets, as previously approved by CIBA.

As per the Senate's procurement policy, we are seeking a decision on the costs of these sole-source contracts for fiscal year 2026-27, which are estimated at \$531,000. This is approximately \$50,000 more than the amount spent over fiscal year 25-26. Again, these are simply estimates.

As you can see in appendix A, \$370,000 relates to building and equipment maintenance fees, such as the maintenance of specialized heating, ventilation and air conditioning systems as an example. The balance of the \$160,000 is for construction and renovation projects, such as the Senate Chamber handrail to improve accessibility.

A contingency is also included for emergency repairs based on past experience. To focus investment on spaces providing operational advantages over multiple years, the Property and Services Directorate will also closely work with clients so that requests for this type of work are limited to urgent obligations, health and safety requirements and spaces not included in the LTVP program. This approach supports our continued effort to operate efficiently while continuing to provide the services previously approved by CIBA to the Senate.

Again, I'm with Jennifer and Louise and we're happy to answer any questions.

The Chair: Thank you. Senators, do you have any comments or questions? Seeing none, thank you once again, Josée, Jennifer and Louise. Can I have a mover for the following motion:

That the Senate Administration be authorized to proceed with the Expense Initiation and continue proceeding with sole-source contracts with Public Services & Procurement Canada (PSPC) for the provision of additional building services and non-LTVP renovation projects, equipment for the 2026-27 fiscal year, whose aggregate costs are estimated at \$531,000.

Il est ici question de la note d'information annuelle sur les contrats à fournisseur unique avec Services publics et Approvisionnement Canada. En tant que gardien désigné de la Cité parlementaire, SPAC est la seule entité autorisée par la loi à offrir des services d'immeuble supplémentaires et à réaliser des projets de rénovation non liés à la VPLT dans les édifices du Sénat. L'Administration ne demande pas de nouveaux fonds, car ces coûts sont déjà inclus dans les budgets existants, tels qu'approuvés par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Conformément à la politique d'approvisionnement du Sénat, nous demandons une décision quant aux coûts de ces contrats à fournisseur unique pour l'exercice 2026-2027, qui sont estimés à 531 000 \$. C'est environ 50 000 \$ de plus que le montant dépensé au cours de l'exercice 2025-2026. Je rappelle que ce ne sont que des estimations.

Comme vous pouvez le voir à l'annexe A, un montant de 370 000 \$ est prévu pour l'entretien des immeubles et des équipements, y compris l'entretien des systèmes spécialisés de chauffage, de ventilation et de climatisation. Le reste des 160 000 \$ est destiné à des projets de construction et de rénovation, comme la rampe d'accès de l'enceinte du Sénat pour améliorer l'accessibilité.

Un fonds spécial est également prévu pour les réparations d'urgence à la lumière de l'expérience passée. Pour concentrer les investissements sur les espaces offrant des avantages opérationnels sur plusieurs années, la Direction des biens et services travaillera également en étroite collaboration avec les clients afin que les demandes pour ce type de travaux se limitent aux obligations urgentes, aux exigences en matière de santé et de sécurité et aux espaces qui ne sont pas inclus dans le programme de la VPLT. Cette approche va dans le sens de nos efforts continus pour gagner en efficacité tout en continuant à fournir au Sénat les services approuvés précédemment par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Encore une fois, je suis accompagnée de Mme Smith et de Mme Cowley, et nous serons heureuses de répondre à vos questions.

Le président : Merci. Sénateurs, avez-vous des commentaires ou des questions? Comme il n'y en a pas, je remercie encore une fois Mmes Labelle, Smith et Cowley. Quelqu'un peut-il proposer la motion suivante?

Que l'Administration du Sénat soit autorisée à procéder à l'engagement de dépenses et à continuer de conclure des contrats à fournisseur unique avec SPAC en ce qui concerne les services d'immeuble supplémentaires et les projets de rénovation non liés à la VPLT pour l'exercice 2026-2027, dont les coûts totaux sont estimés à 531 000 \$.

It is moved by Senator Henkel that this motion be adopted. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Seeing no objection, I declare the motion carried. Thank you, Josée, Jennifer and Louise.

The next item is concerning the renewal of the Service Level Agreement with the House of Commons for nursing services. Annie Carpentier, Director of Talent Optimization and Employee Well-Being, will now join us as a witness.

[Translation]

Annie Carpentier, Director, Talent Optimization and Employee Well-Being, Human Resources Directorate, Senate of Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators.

[English]

I'm here today to propose a renewal of the service agreement with the House of Commons for nursing services, for a period of one year from April 1 to March 31, 2027. Since 2013, the Senate has had an agreement with the House regarding the provision of nursing services, which includes, as examples, health and mental health consultations, referrals for certain types of care and the administration of vaccination clinics.

[Translation]

Last year, the nurse's office received a total of 106 visits from senators and senators' staff. In addition, 94 people received flu vaccinations during the last vaccination clinic. The total cost for renewing the service agreement is \$23,480, and no additional funding is being sought.

We would now be glad to answer your questions.

[English]

Senator Osler: Thank you very much for the presentation. I have a two-part question. The first is on a service level agreement and the cost to the Senate would be \$23,487 for the year. I noted that, in the year 2025, there were only 106 total visits to the health unit from either senators or Senate staff. In the briefing note, it's mentioned that use has been declining. Part of the reason may be its actual physical location in West Block.

First, is the House of Commons paying the same amount that we are for the services? Is it a 50-50 or do they pay more? Do we know anything about their usage?

La sénatrice Henkel propose que cette motion soit adoptée. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? Comme il n'y a pas d'objection, je déclare la motion adoptée. Merci à nos trois témoins.

Le prochain point concerne le renouvellement de l'entente sur les niveaux de service conclue avec la Chambre des communes pour les services infirmiers. Annie Carpentier, directrice de l'Optimisation des talents et du bien-être des employés, se joint maintenant à nous à titre de témoin.

[Français]

Annie Carpentier, directrice, Optimisation des talents et bien-être des employés, Direction des ressources humaines, Sénat du Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs.

[Traduction]

Je suis ici aujourd'hui pour proposer le renouvellement de l'entente de service avec la Chambre des communes pour les services infirmiers, pour une période d'un an, soit du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027. Depuis 2013, le Sénat a une entente avec la Chambre concernant la prestation de services infirmiers, ce qui comprend, par exemple, des consultations en santé et en santé mentale, des aiguillages vers certains types de soins et la tenue de cliniques de vaccination.

[Français]

L'année dernière, le bureau des infirmières a enregistré 106 visites de la part des sénateurs et du personnel du Sénat. De plus, 94 personnes ont reçu un vaccin contre la grippe lors de la dernière clinique de vaccination. Le coût total du renouvellement s'élève à 23 480 \$, et aucun financement supplémentaire n'est requis.

Nous sommes maintenant disponibles pour répondre à vos questions.

[Traduction]

La sénatrice Osler : Merci beaucoup de votre exposé. J'ai une question à deux volets pour vous. Le premier concerne une entente sur les niveaux de service dont le coût pour le Sénat serait de 23 487 \$ pour l'année. J'ai remarqué qu'en 2025, il n'y a eu au total que 106 visites à l'infirmierie de la part des sénateurs ou du personnel du Sénat. Dans la note d'information, il est mentionné que l'utilisation a diminué. Cette baisse est peut-être en partie attribuable à l'emplacement de l'infirmierie dans l'édifice de l'Ouest.

Premièrement, la Chambre des communes paie-t-elle le même montant que nous pour les services? Est-ce que c'est partagé à parts égales ou est-ce que la Chambre paie davantage? Savons-nous quoi que ce soit sur leur utilisation de ces services?

The second question is really on value for money, health promotion and increasing accessibility for senators and senators' staff. The briefing note does mention that perhaps accessibility is decreasing because of where it's located.

When I look at the services that the registered nurses provide — clinical assessments, minor medical interventions, health monitoring, counselling, coordination of referrals and vaccination clinics — all of which could be portable, I would like to inquire if has it ever been asked that the nursing services be on site in a Senate building regularly, once a week? If it hasn't been requested or considered, I'm requesting that it be considered or asked that they be physically on site in a Senate building one day a week.

Ms. Carpentier: To your first question on the House of Commons, they need more. So they have three nurses on their team and I think we are paying 20% of the salary of one nurse.

Senator Osler: I understand.

Ms. Carpentier: Also I think that other parliamentary institutions are using the House of Commons services for nursing services.

For your other question, we have never been requested. I think we'd need to try to find a space because their offices are equipped. They have an office at West Block, and also at 180 Wellington, so this is something we would need to explore. I know they have specific equipment in those offices. I don't know if it would be available. But online appointments are available or if you call them, they can come to your office as well. I know that they offer that service, too.

Senator Osler: I have a supplementary. Could we get an idea of their medical equipment? I have a health background and with everything I see as the services they provide, the equipment is portable.

Ms. Carpentier: Okay. We can ask.

Senator Osler: Thank you.

[Translation]

Senator Henkel: Thank you, Senator Osler, and thank you Ms. Carpentier. Those are very good questions. My thinking ties in with your point. I want to raise three things.

First, I don't think the service is promoted enough, since a lot of people don't even know it's available. Second, it is true that, if we could schedule a day for the nurse to be on site, people could make appointments and meet with the nurse. That would

Ma deuxième question porte sur l'optimisation des ressources, la promotion de la santé et l'amélioration de l'accessibilité pour les sénateurs et leur personnel. La note d'information mentionne que l'accessibilité diminue peut-être en raison de l'endroit où l'infirmier se trouve.

Je considère que les services fournis par les infirmières autorisées — évaluations cliniques, interventions médicales mineures, surveillance de la santé, counselling, coordination des aiguillages et cliniques de vaccination — pourraient tous être mobiles, et j'aimerais savoir si on a déjà demandé que les services infirmiers soient offerts sur place régulièrement, une fois par semaine, dans un édifice du Sénat? Si cela n'a pas déjà été fait, je voudrais que l'on envisage la possibilité qu'ils soient dispensés sur place dans un édifice du Sénat une journée par semaine, ou que l'on en fasse la demande.

Mme Carpentier : Pour répondre à votre première question, les besoins de la Chambre des communes sont plus considérables. Ils ont donc trois infirmières dans leur équipe et je pense que nous payons 20 % du salaire d'une de ces infirmières.

La sénatrice Osler : Je vois.

Mme Carpentier : Je pense aussi que d'autres institutions parlementaires utilisent les services infirmiers de la Chambre des communes.

Pour répondre à votre autre question, on ne nous l'a jamais demandé. Je pense qu'il faudrait trouver un espace parce que leurs bureaux sont aménagés avec de l'équipement. Il y a un bureau à l'édifice de l'Ouest, ainsi qu'au 180, rue Wellington, alors c'est quelque chose qu'il faudrait examiner. Je sais qu'il y a de l'équipement particulier dans ces bureaux. Je ne sais pas si cela serait possible. Mais on peut prendre rendez-vous en ligne ou, sur demande, ils peuvent également se rendre à votre bureau. Ils offrent aussi ce service.

La sénatrice Osler : J'ai une question complémentaire. Pourrions-nous avoir une idée de l'équipement médical qu'ils ont? J'ai une formation en santé et quand je regarde les services qu'ils fournissent, l'équipement est portable.

Mme Carpentier : D'accord. On posera la question.

La sénatrice Osler : Merci.

[Français]

La sénatrice Henkel : Merci à la sénatrice Osler, et merci, madame Carpentier. Ce sont de très bonnes questions. D'ailleurs, je rejoins un peu votre point. J'ai trois choses à aborder.

Premièrement, il me semble que la promotion de ces services n'est pas faite adéquatement, puisque plusieurs personnes ne savent même pas qu'on y a accès. Deuxièmement, il est vrai que, si l'on pouvait programmer une journée, les gens pourraient

make things easier not just for employees, but also for senators, who have little time to get around as it is.

Third, I have a question about something I experienced, but I've also heard a lot of comments on this as well. We're here a few days a week and we're very busy, and sometimes, we absolutely need to get a prescription or to see a doctor quickly, which isn't always possible. If we have to travel outside the country and need a certain vaccine As senators, we don't have access to any prescription-related or doctor-related services, so I was wondering why we don't have access to a nurse — the term to describe the type of professional I'm referring to is nurse practitioner or specialized nurse practitioner.

Ms. Carpentier: I don't have an answer to your question, but nursing services has an agreement with an Ottawa doctor, so you do have access to a doctor, in accordance with the service. They can steer you to the right place, for instance, if you have an emergency or need to get a vaccine quickly. Nursing services can refer you to a clinic.

Senator Henkel: Thank you for that answer, Ms. Carpentier, but I have personal experience with this. I called and I wasn't referred to a doctor. I was told to consult my doctor, even though I was here. Nevertheless, I'd like to know why we don't have access to a nurse who can prescribe medication, a nurse practitioner. I think that is something we should look into.

Ms. Carpentier: Very good. Thank you.

Senator Henkel: Thank you.

The Chair: That's a good question, and I'll let Annie answer it when she's able to. I don't know whether that service is available in Ontario, but we definitely have it in Quebec.

I'm not an expert on that, so I'll leave it with you. You can get back to us with an answer.

[*English*]

Senator Moodie: I want to explore more about what understanding we have of the use of these services.

When I look at the scope of the practice of the nurses, within each of these areas, the nursing scope is quite limited. Do we understand how often care is requested beyond that service for physician engagement? Do we understand what satisfaction our users are getting out of this service? Senator Henkel really does

prendre rendez-vous et rencontrer ces infirmières. Cela faciliterait le travail non seulement des employés, mais des sénateurs, qui ont déjà très peu de temps pour se déplacer.

Troisièmement, j'ai une question parce que je l'ai vécu, mais j'ai reçu plusieurs commentaires à ce sujet. On est ici quelques jours par semaine, on est très occupés, et parfois, on a absolument besoin d'avoir un médicament prescrit ou d'avoir accès rapidement à un médecin, ce qui n'est pas toujours possible. Si l'on doit voyager à l'étranger et si l'on a besoin de recevoir un vaccin... Tout ce qui a trait aux prescriptions et à d'autres éléments qui nécessitent l'accès à un médecin, nous n'y avons pas accès en tant que sénateurs et sénatrices. Donc, je me demandais pourquoi on n'a pas accès à des infirmières — il y a une terminologie qui existe pour les désigner sous le nom d'infirmières praticiennes ou de superinfirmières.

Mme Carpentier : Je n'ai pas de réponse à votre question. Par contre, le service infirmier a une entente avec un médecin d'Ottawa, donc vous pourriez y avoir accès, selon le service. Ils peuvent vous diriger vers une clinique en fonction du type de situation, si c'est une urgence ou si vous avez besoin d'un vaccin rapidement. Le service infirmier peut vous diriger vers une clinique.

La sénatrice Henkel : Merci pour votre réponse, madame Carpentier, mais je l'ai vécu : j'ai appelé et je n'ai pas été référée à un médecin. On m'a dit de consulter mon médecin, alors que j'étais ici. Cela dit, j'aimerais savoir pourquoi nous n'avons pas accès à une infirmière qui peut faire des prescriptions, à une infirmière praticienne. Je pense qu'on pourrait peut-être vérifier ce point-là.

Mme Carpentier : Parfait. Merci.

La sénatrice Henkel : Merci.

Le président : C'est une bonne question, et je laisserai à Annie le soin d'y répondre quand elle le pourra. Je ne sais pas si nous avons ce service en Ontario, mais au Québec, c'est certain que nous l'avons.

Je ne suis pas un expert dans ce domaine, donc je vous laisse le soin de répondre à cette question, de nous revenir avec la réponse.

[*Traduction*]

La sénatrice Moodie : J'aimerais en savoir plus sur ce que l'on sait de l'utilisation de ces services.

Lorsque je regarde le champ de pratique des infirmières, dans chacun des domaines, il est assez limité. Sait-on à quelle fréquence des soins plus importants nécessitant l'intervention d'un médecin sont demandés? Sait-on dans quelle mesure nos utilisateurs sont satisfaits des services? La sénatrice Henkel a

raise this question. As I look at this, I wrote myself questions. How often do we need to escalate care? How often is that care refused?

It's all speaking to value for money. We cannot afford a nurse practitioner. I'm not sure the House of Commons can, either. So, a bigger question is: Does this service give us access to what we need in a timely fashion? Is it worth the value — \$23,000 is not a lot of money; for 106, it works out to about \$221 per encounter. In health care, that's not a lot of money.

It's really understanding our use and satisfaction. Have we ever done a survey with the staff? Do we know how many people feel this is good, accessible and worth their while? Have they been able to access care beyond the nursing service?

The Chair: We do have the stats in appendix B on the nursing services statistics for the Senate of Canada.

I want to highlight, though, that in 2025, we had substantially fewer sitting days, so it does vary based upon the sitting days, the elections or prorogations we have had over the course of the years.

I think there are three issues here. There is the location. There is the communication, as Senator Henkel said; it is extremely important. I always say that power is communication, and communication is power. Also, the sitting days are variable. However, Senator Moodie makes a good point on the cost around the well-being of our staff, the dignity, they are so important. It's an extremely important topic.

I will continue with other questions. I'm here to facilitate, but I just wanted to make that comment.

Senator Boyer: I have been here eight years and over my time here, I have called nursing services two or three times, and I have been very happy with the responses that I have gotten. I do believe that nursing services were available during COVID and were giving out COVID shots at the time.

The only thing I might suggest — and I agree with Senator Moodie — is that we probably need a survey. A survey with some hard data would really help us improve the services.

Thank you for the work you have done up to this point.

Ms. Carpentier: Thank you.

soulevé cette question. J'en ai aussi à ce sujet. À quelle fréquence doit-on faire appel à des soins plus spécialisés? À quelle fréquence ces soins sont-ils refusés?

Tout est une question d'optimisation des ressources. Nous n'avons pas les moyens de nous offrir les services d'une infirmière praticienne. Je ne suis pas sûr que la Chambre des communes puisse se le permettre non plus. La question fondamentale est donc la suivante : ces services nous donnent-ils accès à ce dont nous avons besoin en temps opportun? En valent-ils la peine? Ce n'est pas beaucoup d'argent, 23 000 dollars; pour 106 personnes, cela revient à environ 221 dollars par consultation. En matière de soins de santé, ce n'est pas beaucoup.

Il s'agit avant tout de comprendre l'utilisation du service et la satisfaction. A-t-on déjà fait un sondage auprès du personnel? Sait-on combien de personnes trouvent que les services sont de qualité, accessibles et utiles? Les membres du personnel ont-ils eu accès à des soins autres que ceux offerts par les services infirmiers?

Le président : À l'annexe B, il y a des statistiques sur les services infirmiers pour le Sénat du Canada.

Je tiens toutefois à souligner qu'en 2025, il y a eu beaucoup moins de jours de séance, donc les statistiques varient en fonction des jours de séance, des élections ou des prorogations au fil des ans.

Je pense qu'il y a trois enjeux ici. Il y a l'emplacement. Il y a la communication, comme l'a dit la sénatrice Henkel; c'est extrêmement important. Je dis toujours que le pouvoir, c'est la communication, et que la communication, c'est le pouvoir. De plus, le nombre de jours de séance varie. Cependant, la sénatrice Moodie soulève un bon point en ce qui concerne le coût du bien-être et de la dignité de notre personnel, qui sont essentiels. C'est un sujet extrêmement important.

Je vais poursuivre avec les questions. Je suis ici pour faciliter les choses, mais je voulais faire ce commentaire.

La sénatrice Boyer : Je suis ici depuis huit ans et, pendant cette période, j'ai appelé les services infirmiers à deux ou trois reprises, et j'ai été très satisfaite des services reçus. Je crois que des services infirmiers étaient disponibles pendant la COVID-19 et qu'ils administraient les vaccins contre la COVID-19 à l'époque.

La seule chose que je pourrais suggérer — et je suis d'accord avec la sénatrice Moodie —, c'est qu'il faut probablement un sondage. Une enquête avec des données concrètes nous aiderait vraiment à améliorer les services.

Je vous remercie du travail que vous avez accompli jusqu'à maintenant.

Mme Carpentier : Merci.

The Chair: Thank you for that comment.

[*Translation*]

Senator Oudar: I want to follow up on the earlier request regarding doctor access. Keep in mind that, in Quebec and Canada alike, everyone has a hard time getting in to see a doctor.

When you look into the request, please keep in mind that a senator should not have better access than any other citizen. I agree that the nursing services are excellent and that we can turn to them for help, but prescriptions have to come from a doctor.

Please bear in mind that the public mustn't think that we have better access to care than other citizens in Canada, who have just as much trouble accessing certain health services. Thank you.

The Chair: Thank you. That's an excellent point, Senator Oudar.

[*English*]

Just to dovetail off of that, staff who do live in Ottawa and Gatineau have access to their own personal doctors. This is mainly a service fee for parliamentarians who don't have access to their provincial care. If they do have access to their own provincial care, it's not a substitute here. We do know that, in Canada, access to family doctors is an issue of concern.

So, we do want to state that we do not want to be privileged but — this gets to Senator Henkel's point — if it is an emergency, then refer to the ER or refer to the hospital in question. This is a very important comment.

Senator Moodie: On data and understanding, how many times have nurses referred or had to refer one of the clients — and this includes not just senators but staff — who presents themselves to their care? It would provide a clearer understanding for us as to how important this service is.

The other thing I would say is that any Canadian can access medical care where it is possible. This is about purchasing care. This is additional care on top of others and is for increasing access for this community, so in terms of comments about not being different than other Canadians, we have set ourselves in that position already; we are purchasing care.

Ms. Carpentier: I can come back to that later.

The Chair: It's about convenience, but we'll have you respond to that later.

Le président : Je vous remercie de ce commentaire.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Par rapport à la demande qui a été faite tout à l'heure sur l'accessibilité à un médecin, il faut se rappeler que, tant au Québec qu'au Canada, tous les citoyens ont de la difficulté à avoir accès à un médecin.

Quand vous étudierez cette demande, je souhaiterais qu'on garde aussi en tête qu'un sénateur n'est pas plus privilégié qu'un citoyen. Je suis d'accord pour dire que les services infirmiers sont excellents et qu'on peut s'y référer, mais par la suite, les prescriptions sont du ressort du médecin.

Je voudrais que l'on garde en tête que la population ne doit pas arriver à la conclusion que nous sommes dans un régime privilégié par rapport aux autres citoyens au Canada qui ont, eux aussi, de la difficulté à avoir accès à certains services de santé. Merci.

Le président : Merci; c'est un excellent commentaire, sénatrice Oudar.

[*Traduction*]

Dans le même ordre d'idées, les employés qui vivent à Ottawa et à Gatineau ont accès à leur propre médecin. Il s'agit principalement de frais de service pour les parlementaires qui n'ont pas accès aux soins de leur province. S'ils y ont accès, ces services ne sont pas un substitut. On sait qu'au Canada, l'accès aux médecins de famille est un problème préoccupant.

Donc, on tient à souligner que l'on ne cherche pas à bénéficier d'un traitement privilégié, mais — et cela rejoint le point soulevé par la sénatrice Henkel —, s'il s'agit d'une urgence, alors il faut s'adresser aux urgences ou à l'hôpital. C'est une précision très importante.

La sénatrice Moodie : En ce qui concerne les données et ce que l'on sait, combien de fois les infirmières ont-elles référées ou dû référer des clients — et cela comprend non seulement les sénateurs, mais aussi le personnel — qui se présentent à leurs soins? Cela nous permettrait de mieux comprendre l'importance des services.

L'autre chose que je dirais, c'est que tout Canadien peut bénéficier de soins médicaux là où il y en a. On parle ici de l'achat de soins supplémentaires qui s'ajoutent à ceux déjà existants et qui visent à faciliter l'accès aux soins pour les gens au Sénat. Donc, en ce qui concerne les remarques selon lesquelles l'on ne veut pas être dans une position différente des autres Canadiens, il est trop tard, car l'on achète des soins.

Mme Carpentier : Je pourrai y revenir plus tard.

Le président : C'est une question de commodité, mais on vous demandera d'y répondre plus tard.

Ms. Carpentier: Yes.

[Translation]

Senator Henkel: I want to point something out. When it comes to the health and well-being of employees of the Senate, the costs we are talking about are not exorbitant. We are employers, but we are also senators who have to fulfill our roles.

Having access to at least one nurse practitioner who can prescribe medication in the event of an emergency, who is able to prescribe antibiotics, a vaccine or whatever the case may be, is a priority.

We're not talking about increasing costs. We're talking about getting the information and finding out whether that is different from the services we have now.

I want to say that everyone's health, safety and well-being is a priority. Having access to health care and advice is a priority. Thank you.

[English]

The Chair: I need a mover for the following motion:

That the Service Level Agreement for the House of Commons for the renewal for nursing services for senators Senate employees for 2026-27 in the amount of \$23,487 be approved.

Senator Moodie moves the motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Seeing no objections, I declare the motion carried.

We'll move on to item 8. Senators, the next item relates to items that were sent for information purposes only. This week, two documents were sent for information purposes. They are the updates to the reservation of board rooms in the senators' work area, E-79 SCB, and a report from the Subcommittee on Agenda and Procedure, which is a decision reported to CIBA.

Senators, do you have any questions or comments on these documents?

[Translation]

Senator Henkel: When I read the proposal, a question came to mind. I understand that the rooms have to be reserved and that there's a concern that people may use them longer than planned.

Mme Carpentier : Oui.

[Français]

La sénatrice Henkel : J'aimerais faire un rappel. Je crois qu'on est en train de discuter de coûts qui ne sont pas exorbitants pour la santé et le bien-être des employés de cette institution. Nous sommes des employeurs, mais aussi des sénateurs et sénatrices qui doivent remplir leur mandat.

L'accès à au moins une infirmière praticienne qui peut prescrire des médicaments en cas d'urgence et peut prendre la décision de prescrire un antibiotique, un vaccin ou peu importe, est prioritaire.

On ne parle pas d'augmentation de coûts : on parle de se renseigner et de savoir s'il y a une différence avec certains services que nous avons aujourd'hui.

Je veux rappeler que la santé, le bien-être et la sécurité de tous sont prioritaires. Le fait d'avoir accès à des soins et des conseils médicaux est prioritaire. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président : J'ai besoin que quelqu'un propose la motion suivante :

Que l'accord de niveau de service avec la Chambre des communes concernant le renouvellement des services infirmiers pour les employés du Sénat pour 2026-2027, pour la somme de 23 487 \$, soit approuvé.

La sénatrice Moodie propose la motion. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Comme il n'y a pas d'objection, je déclare la motion adoptée.

Nous allons passer au point n° 8. Mesdames et messieurs les sénateurs, le point suivant porte sur des éléments qui ont été envoyés à titre d'information seulement. Cette semaine, deux documents ont été envoyés à titre d'information. Il s'agit d'une mise à jour sur la réservation des salles de réunion dans la zone de travail des sénateurs, la zone E-79 de l'édifice du Sénat du Canada, et d'une décision dont le Sous-comité du programme et de la procédure fait rapport au comité CIBA.

Mesdames et messieurs les sénateurs, avez-vous des questions ou des commentaires sur ces documents?

[Français]

La sénatrice Henkel : Lorsque j'ai lu la proposition, je me suis posé la question suivante : je comprends que cette salle est réservée et qu'on a peur que des gens puissent l'utiliser plus longtemps que prévu.

Instead of not reserving the rooms — and I'll explain my rationale in a moment — why not just put a time limit on it? People could reserve the rooms as they currently do but only for a limited period of time. Rather than not reserving the room, you could reserve the room for up to an hour, for example. Why? I'll give you a very simple example. Recently, we had to hold an emergency meeting.

We couldn't meet in a small office. There were four of us. We had to reserve the room, but we were in there for 40 minutes. Another consideration is that the rooms can be reserved when the Senate is not sitting. I've come to the chamber a number of times, and when the Senate isn't sitting, it's a ghost town. Why reserve a room when no one's here? I wonder about the rationale for the room reservation request.

[English]

The Chair: It's a good question. During the sittings, we're debating legislation and committee work. I sometimes get many texts from our committees — Banking Committee — about whether we could meet urgently, and three or four of us going into a room. That happens often during our debates when you want to respond accordingly.

Shaila, I think you can answer that question.

[Translation]

Shaila Anwar, Clerk of the Senate and Clerk of the Parliaments, Senate of Canada: The first question was about introducing a time limit, and that's one of the options that was considered. In the end, we decided to put this system in place as a pilot project, to see whether we needed to implement other measures.

One of the operational considerations we thought about was who would enforce the time limit if we put one in place. Someone would have to be on site to tell a senator or group of senators that they had to leave the room once their time was up. Workstations have always been managed on a first-come, first-served basis. We don't necessarily want to have too many rules around that.

Let's start with this. We'll see how things go over the next few months. If it turns out that we need to introduce a time limit, we'll follow up with the Speaker's office and you will be informed.

Senator Henkel: Thank you, Shaila, but I'm opposed to it, so I'd like that on the record. I'll explain. Numerous pages are around, and they can respectfully and easily write and send a note. I also think that we are responsible enough and that if

Au lieu de parler de ne pas faire de réservation dans cette salle — je vais justifier mon point dans quelques secondes —, pourquoi ne pas limiter plutôt la durée? On pourrait autoriser la réservation comme on le fait aujourd'hui, mais limiter le temps de cette réservation. Par exemple, on pourrait la réserver au maximum une heure au lieu de ne pas la réserver. Pourquoi? Je vais vous donner un exemple très simple. On a dû tenir récemment une réunion d'urgence.

Cette réunion d'urgence ne pouvait pas se faire dans un petit bureau. Nous étions quatre. Il fallait que cette salle soit réservée, mais on l'a occupée pendant 40 minutes. L'autre chose, c'est qu'on peut la réserver pendant qu'on ne siège pas au Sénat. Je suis venue à la Chambre plusieurs fois, et lorsqu'on ne siège pas, il n'y a absolument personne. Pourquoi donc réserver une salle quand il n'y a personne? J'ai donc des questions sur la logique de la demande de réservation de cette salle.

[Traduction]

Le président : C'est une bonne question. Pendant les semaines de séances, on débat de projets de loi et de travaux des comités. Je reçois parfois de nombreux textos de nos comités, comme le Comité des banques, pour une réunion urgente à trois ou quatre dans une salle. Cela arrive souvent pendant les débats quand l'on veut réagir de manière appropriée.

Madame Anwar, je pense que vous pouvez répondre à cette question.

[Français]

Shaila Anwar, greffière du Sénat et greffière des Parlements, Sénat du Canada : Pour la première, à savoir pourquoi ne pas avoir de limite de temps, c'est l'une des propositions qu'on a pensé à mettre en œuvre. On a finalement décidé d'utiliser ce système comme projet pilote, pour voir s'il y avait d'autres mesures qu'il faudrait mettre en place.

L'une des choses que l'on a dû évaluer en matière de fonctionnement, c'est si l'on met une limite de temps, il faudra décider qui va gérer cette limite. Cela voudrait dire qu'on aurait besoin d'avoir quelqu'un sur place pour informer un sénateur ou un groupe de sénateurs qu'il faut quitter la salle une fois la limite de temps échu. Les stations de travail ont toujours été gérées selon le principe du premier arrivé, premier parti. On ne veut pas nécessairement avoir trop de règlements en ce sens.

Commençons avec cela. On évaluera comment cela fonctionnera dans les prochains mois. S'il faut mettre en place une limite de temps, on reviendra vers le bureau de la Présidente et on vous en informera.

La sénatrice Henkel : Merci, Shaila, mais je m'y oppose, et je souhaite que ce soit noté. Je m'explique. Il y a beaucoup de pages qui sont là et qui peuvent respectueusement et simplement écrire et envoyer une note. Je crois aussi que nous sommes assez

another senator has reserved the room, they will simply follow the normal operating procedure for meeting rooms. During my entire career as an entrepreneur, I used meeting rooms that different departments shared, and I think that we are responsible enough to give up the room when others need it.

I don't think the issue of who's going to knock on the door or remind senators that they have to leave the room is a concern. Instead, I think what's being added could cause more problems. According to the first-come, first-served rule, if I'm using the room first, I could stay there for three hours if I need to. That's my concern. However, if people know they have to keep reserving it and there's an hour limit, everyone has an opportunity to reserve the room.

Ms. Anwar: The reason this was proposed is that we received two or three requests from senators' offices for a system to manage boardroom reservations.

Senator Henkel: Perhaps the best solution is to establish a one-hour time limit.

I repeat, I think the ability to reserve a room ensures that everyone's time is respected, so that all senators have access to that particular room, which is the biggest one. I would just like it on the record that I don't think it's a great system.

Ms. Anwar: We'll try it as a pilot, and if there are issues, we will definitely make changes.

Senator Henkel: Thank you.

[English]

The Chair: Your comment is noted.

I always say we do live in a dynamic world; it is never static. We'll see how this works out, and then we'll take it from there. They are appropriate comments, and they are well noted.

[Translation]

Senator Henkel: Forgive me, but this is niggling at me. You said you had received two or three requests. I think you should ask all senators and consider their input before going ahead with this system, because, as of yet, no one has been asked whether this is okay with them.

responsables, et que si cette salle est réservée par un autre sénateur ou une autre sénatrice, ce dernier ou cette dernière fonctionnera simplement comme on le fait normalement dans des salles de réunion. Toute ma vie, dans mes fonctions d'entrepreneure, j'ai utilisé des salles de réunion partagées par différents départements, et je crois que nous sommes assez responsables pour céder la place aux autres.

Je ne pense pas qu'il y ait une préoccupation de savoir qui doit venir frapper à la porte ou venir rappeler qu'il faut sortir de la salle; je crois plutôt qu'on ajoute quelque chose qui pourrait entraîner plus de problèmes. Avec le concept du premier arrivé, premier servi, cela voudrait dire que si je suis déjà dans une salle, je pourrai y rester trois heures si j'en ai besoin. Telle est ma préoccupation. Or, si l'on sait qu'il faut continuer de la réserver et qu'on a une heure maximum, tout le monde a la chance de réserver cette salle.

Mme Anwar : La proposition a été faite, parce qu'on a reçu deux ou trois demandes de la part de bureaux de sénateurs pour trouver une façon de gérer la réservation de ces salles.

La sénatrice Henkel : Peut-être que la réponse idéale serait d'imposer une durée maximale d'une heure.

Je le répète : je crois que le fait de pouvoir réserver maintient un certain respect dans le temps pour que tous les sénateurs et sénatrices aient accès à cette salle en particulier, qui est la plus grande. Je veux juste que l'on prenne note que je ne crois pas que ce soit agréable de faire ça.

Mme Anwar : On essaiera de le faire comme projet pilote, et s'il y a des problèmes, on apportera certainement des modifications.

La sénatrice Henkel : Merci.

[Traduction]

Le président : On prend bonne note de votre commentaire.

Je dis toujours que l'on vit dans un monde en constante évolution; il n'est jamais figé. On verra comment les choses se passent, et l'on avisera. Ce sont des remarques pertinentes, et l'on en prend bonne note.

[Français]

La sénatrice Henkel : Je m'excuse, mais tout cela me travaille. Vous avez dit que vous aviez reçu deux ou trois demandes. J'aimerais que l'on pose la question à tous les sénateurs et sénatrices, et que l'on prenne en considération leur réponse avant d'implanter ceci, parce qu'on n'a pas demandé la permission à qui que ce soit encore.

Ms. Anwar: The rooms are managed by the Speaker's office. We consulted, because this is part of the secure area of the chamber. The note was provided for your information.

Senator Henkel: I will say it again: I would prefer that all senators be consulted on this before it is implemented.

Ms. Anwar: All right.

The Chair: That's a suggestion, and a survey of all senators would be appropriate. It wouldn't cost anything if you decided to do that.

Senator Forest: Do we all agree?

The Chair: Does everyone agree? The question can be asked today.

[*English*]

Senator Osler: Thank you for the information. I have gone to the back room looking for an office — one of the small meeting rooms — and, to be honest, I did not know you had to reserve them in advance. I always found they were often fully occupied, and I haven't been able to access them as much as I would have liked. As a group that doesn't have a meeting space, sometimes we do need to have brief meetings. As one of the smaller groups, finding a way to manage these small workspaces is important.

I do have concerns that a "first come, first served" basis with no time limits or ways to manage things may make those workspaces even harder to access. I would support finding out the opinions of our colleagues. As senators, we will have to self-regulate; I would not want that task placed upon any pages or staff. If there is a framework, whether it's a reservation system, time limits, "first come, first served," some type of sign up sheet — we need to have more of a framework so that those spaces can be used fairly and equitably. Otherwise, I fear it will just be a bit unmanageable. Thank you.

The Chair: Thank you for those comments.

[*Translation*]

Senator Moncion: Good morning everyone. My apologies for being late. It was the ice.

A reservation system for those rooms already exists. A few times, the rooms were occupied even though they had been reserved. I suggest hanging a piece of paper on the door, indicating that the room is reserved from one o'clock to two o'clock, for example, with the name of the senator using it, especially for the two big rooms. That would solve the problem

Mme Anwar : Ce sont des salles qui sont gérées par le bureau de la Présidente. On a donc procédé à des consultations, car cela fait partie de la zone sécurisée de la Chambre. On a fourni cette note comme une note pour votre information.

La sénatrice Henkel : Je le répète encore une fois : j'aimerais que tous les sénateurs et sénatrices soient consultés sur ce point avant de l'implanter.

Mme Anwar : D'accord.

Le président : C'est une suggestion, et un sondage auprès de l'ensemble des sénateurs serait approprié. Il n'y a aucun coût si on décidait de le faire.

Le sénateur Forest : Est-ce qu'on est tous d'accord avec cela?

Le président : Sommes-nous tous d'accord avec cela? On peut poser la question aujourd'hui.

[*Traduction*]

La sénatrice Osler : Je vous remercie de l'information. Je suis allée dans la zone arrière pour trouver un bureau — l'une des petites salles de réunion — et, pour être honnête, je ne savais pas qu'il fallait les réserver à l'avance. J'ai toujours constaté qu'elles étaient souvent toutes occupées, et je n'ai pas pu en utiliser comme je l'aurais souhaité. Notre groupe n'a pas de salle de réunion attitrée et l'on doit parfois tenir de brèves rencontres. Notre groupe est l'un des plus petits et il est donc important pour nous de trouver un moyen de gérer ces petits espaces de travail.

Je crains que le principe du premier arrivé, premier servi, sans limites de temps ni moyens de gérer les choses, ne rende l'accès à ces espaces de travail encore plus difficile. Je serais en faveur de connaître l'opinion de nos collègues. En tant que sénateurs, nous devrions nous autodiscipliner; je ne voudrais pas que cette tâche soit confiée à des pages ou à du personnel. Quelle que soit l'approche — qu'il s'agisse d'un système de réservation, d'une limite de temps, du premier arrivé, premier servi, d'une feuille à signer —, il faut des règles plus claires afin que ces espaces puissent être utilisés de manière juste et équitable. Sinon, je crains que ce ne soit tout simplement un peu ingérable. Merci.

Le président : Je vous remercie de vos commentaires.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Bonjour, tout le monde; je suis désolée pour mon retard en raison de la glace.

Il existe déjà un système de réservation pour ces salles. Il est arrivé à quelques reprises que les salles soient occupées même si elles avaient été réservées d'avance. Surtout pour les deux grandes salles, je suggère de mettre tout simplement une feuille de papier sur la porte, indiquant que la pièce est réservée d'une heure à deux heures, par exemple, et d'inscrire le nom du

of people walking in and using the rooms without reserving them. It's a very simple system, and people would know that their meeting could be interrupted because someone had already reserved the room.

Ms. Anwar: That's a good idea, senator. For the pilot, we do actually plan to hang some sort of tablet on the door indicating whether the room is free or not. Will test that out with Room C126.

Senator Moncion: For the doors of the big rooms, a piece of paper will do; an iPad isn't necessary.

The Chair: Yes, a piece of paper. An iPad would require a password.

Ms. Anwar: The problem with a piece of paper is that changes will be made frequently. We discussed a number of options. We now have a plan to try something out and see how it works.

To follow up on Senator Osler's comment, we don't want to make pages responsible for asking senators to leave the rooms. That would put them in an uncomfortable position.

The Chair: Thank you. That's a good suggestion. Tennis courts in a number of parks work the same way. You write your name, and if the court is free, you play. Then, when the people who reserved the courts get there, you already know they booked the court. I'm not a big tennis player, but from time to time, I dabble in things I'm not good at.

Senator Forest: I'm going to toss you back the ball — the tennis ball. A reservation system was already in place. Why do things the easy way, when we can do them the hard way? It's two rooms, not the whole building. Let's be practical here. After all, there is already a reservation system.

Senator Henkel: Thank you. That's exactly why I put my hand back up. There's already a system, and it works for those who of course knew that the rooms had to be reserved.

Senator Moncion just said it: A number of senators have told me that they didn't know about the reservation system. Again, I think the solution might be to better communicate what the tools are for reserving that room in particular and to put a time limit, an hour, on how long the room can be reserved, to make things easier. A pilot project wouldn't be necessary. This would make everyone comfortable. If I know I have to leave the room, if someone is waiting at the door . . . I'm struggling to understand

sénateur qui l'occupe. Ainsi, vous devriez pouvoir régler le problème des gens qui entreraient dans ces salles et qui les occuperaient sans les avoir réservées. Cela pourrait être un système très simple. Les gens sauraient que lorsqu'ils entrent dans cette salle, ils pourraient se faire déranger pour se faire dire qu'elle a été réservée.

Mme Anwar : C'est une bonne suggestion, sénatrice. Effectivement, pour le projet pilote, on prévoit de mettre sur la porte une espèce de tablette qui indiquerait si la salle est libre ou non. On va le tester avec la salle C126.

La sénatrice Moncion : Sur la porte des grandes salles, une feuille serait suffisante; pas un iPad.

Le président : Oui, un papier. Pour un iPad, on aurait besoin d'un mot de passe.

Mme Anwar : Avec une feuille de papier, le problème est qu'il y aurait souvent des changements à y apporter. On a parlé de plusieurs options possibles. On a maintenant un plan en place pour essayer quelque chose et voir comment cela fonctionne.

Pour répondre à la sénatrice Osler, on ne veut pas que les pages soient responsables de demander aux sénateurs de sortir des salles; ce serait les placer dans une position qui n'est pas idéale.

Le président : Merci; c'est une bonne suggestion. Les courts de tennis dans plusieurs parcs font la même chose : on inscrit notre nom, et si ce n'est pas occupé, on joue, et lorsque les gens qui ont procédé à la réservation arrivent, la réservation est déjà connue. Je ne suis pas un grand joueur de tennis, mais de temps en temps, je m'aventure dans des choses que je ne suis pas capable de bien faire.

Le sénateur Forest : Je vais vous renvoyer la balle — de tennis. Il y a déjà un système de réservation qui existait. Pourquoi « faire simple quand on peut faire compliqué »? Il y a deux salles; on ne gère pas tout l'édifice. Soyons pratiques dans nos mesures, étant donné qu'il existe déjà un système de réservation.

La sénatrice Henkel : Merci. C'est exactement la raison pour laquelle j'ai encore levé la main : il y a déjà un système. Ce système fonctionne pour ceux qui avaient sans doute l'information selon laquelle cette salle ou ces salles doivent avoir un système de réservation.

La sénatrice Moncion vient de le dire : plusieurs sénateurs ou sénatrices m'ont déjà dit qu'ils ne savaient pas qu'il y avait un système de réservation. Je crois que la solution, encore une fois, pourrait être de mieux communiquer quels sont les outils que nous avons pour réserver cette salle en particulier, et que le fait d'utiliser ce système, pour un maximum de temps, une heure maximum, pourrait faciliter les choses. On n'aurait pas à faire de projet pilote, cela mettrait tout le monde à l'aise, si je sais qu'il

why we're spending so much time on an existing solution that could just be tweaked.

The Chair: That's a great point, Senator Henkel. Thank you.

[*English*]

Senator Tannas: It is my understanding that this isn't being given to us for decision; this is under the Speaker's control, and it is the Speaker telling us, for our information, that this is what's going to happen. Is that correct? It's for us. If we want to survey ourselves and then give it to the Speaker for her information and her decision, then that's what we ought to do, but this isn't a decision for us to make. So, if we're going to do a survey here, let's do it and send a message to the Speaker and say we aren't happy, or that we are happy or we would like to try something for a month and then ask her to reconsider.

Ms. Anwar: Our goal is to try this for a few months, and if it works, it works. If there are additional adjustments to make, we will propose them to the Speaker and, of course, consult with CIBA, as well.

The Chair: Consult with CIBA, yes.

Senator Moodie: Senator Tannas raises exactly what I was going to ask before, but I also have a question about process. This is an area used by senators; this is primarily the area that pertains to senators. I'm not understanding how the process works such that it comes to CIBA. What is the purpose of that? Are we expected to share it with the broader senatorial group?

Ms. Anwar: No.

Senator Moodie: So, I don't understand the process here. The Speaker, who controls real estate in this building — some of it — is entitled to do this, but she is doing this without consulting senators. That is just a point.

Ms. Anwar: I think this is part of —

Senator Moodie: Is this consultation?

Ms. Anwar: It hasn't been implemented yet. This is part of the consultation, and it was on our recommendation that it be brought to steering and to CIBA for information.

Again, we had workstations in Centre Block as well. It has always been sort of a self-governing, self-managed area. What we have had here since we moved into this building, because we have larger spaces than what we used to have in Centre Block, is

faut que je sorte, si quelqu'un qui attend devant la porte... C'est difficile pour moi de comprendre pourquoi on passe tant de temps sur quelque chose qui existe déjà et pourrait simplement être amélioré.

Le président : C'est un excellent commentaire, sénatrice Henkel. Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Tannas : Je crois comprendre que ce point n'est pas présenté pour que l'on prenne une décision; il relève de la Présidente, et c'est elle qui nous dit, à titre d'information, comment les choses vont se passer. Est-ce exact? C'est pour nous informer. Si l'on veut faire un sondage et ensuite informer la Présidente pour qu'elle prenne une décision, on peut le faire, mais ce n'est pas à nous de prendre la décision. Donc, si l'on veut faire un sondage, on le fera et l'on enverra un message à la Présidente pour lui faire part de notre insatisfaction ou de notre satisfaction, ou de notre volonté d'essayer quelque chose pendant un mois, puis de lui demander de reconsidérer la question.

Mme Anwar : L'objectif est d'essayer cette approche pendant quelques mois, et si elle fonctionne, tant mieux. S'il y a des ajustements supplémentaires à faire, on les proposera à la Présidente et, bien sûr, on consultera également le comité CIBA.

Le président : Consultez le comité CIBA, oui.

La sénatrice Moodie : Le sénateur Tannas soulève exactement la question que j'allais poser tout à l'heure, mais j'en ai aussi une au sujet du processus. Il s'agit d'un espace utilisé par les sénateurs; il leur est principalement destiné. Je ne comprends pas comment le processus fait en sorte que la question est renvoyée au comité CIBA. Dans quel but? Est-ce qu'on s'attend à ce que l'on en fasse part à l'ensemble des sénateurs?

Mme Anwar : Non.

La sénatrice Moodie : Je ne comprends donc pas le processus. La Présidente, qui contrôle — en partie — les espaces dans cet édifice a le droit d'apporter ce changement, mais elle le fait sans consulter les sénateurs. Ce n'est qu'une remarque.

Mme Anwar : Je pense que cela fait partie de...

La sénatrice Moodie : S'agit-il d'une consultation?

Mme Anwar : Le changement n'a pas encore été mis en œuvre. La discussion d'aujourd'hui fait partie de la consultation, et nous avons recommandé qu'il soit présenté au comité directeur et au comité CIBA à titre d'information.

Rappelons qu'il y avait des postes de travail dans l'édifice du Centre également. Ils avaient toujours été en quelque sorte autogérés. Depuis que l'on a emménagé dans cet édifice, comme l'on dispose d'espaces plus vastes que ceux qu'il y avait à

that some of the board rooms are used more often than others and, sometimes during the sitting, for very lengthy periods of time.

There were not really any rules with respect to how to use those rooms. At a certain point, the Speaker's Office asked the administration to manage it in terms of taking reservations. We have found that there are more reservation requests than we can accommodate during sitting times. What was happening is that some reservations were being made in an "I want all the Tuesdays from 2 to 4" kind of way. So, without any rules or guidelines, we were asked to come up with a better way to manage it.

Through the SENovation system, any senator or staff can submit suggestions to the administration if they have improvements or suggestions to make. We received several comments through the SENovation saying that they had reserved those rooms, arrived at the rooms, they were already occupied and the senators that were in there were reluctant to leave. We were asked to see if there is a way we can manage that better.

It is under the Speaker's purview, because it's part of the secure area behind the chamber.

Senator Moodie: I appreciate that answer. I'm hearing from you an additional piece of information, which is that this is your consultation of this group, not just for information. So, if this is your consultation, what I believe I'm hearing from the group is that we have a response that we would like taken back.

Ms. Anwar: We're sitting in two hours, so I would ask that if we are to do a survey of all senators, that means that it would be status quo in terms of implementing these new rules, which means first come, first served. If rooms are reserved but then occupied, it's up to senators to sort it out themselves until we have the results of a survey, which could take some time.

[Translation]

Senator Forest: I repeat, a reservation system is already in place, so it's first-come, first-served. That's how it works if the room is free. Personally, I always reserve the room, and, yes, sometimes people are using it when I get there. Being from Gaspé, I don't disturb them, to be courteous. As of tomorrow, though, I reserved the room, so please make sure it's free. Yes, it's first-come, first-served, but if a senator has reserved the room, people have to respect that.

l'édifice du Centre, certaines salles de réunion sont utilisées plus souvent que d'autres et, parfois pendant les séances, pour de très longues périodes.

Il n'y avait pas vraiment de règles sur la façon d'utiliser ces salles. À un moment donné, le bureau de la Présidente a demandé à l'administration de les gérer avec des réservations. On a constaté que le nombre de demandes dépassait les capacités pendant les heures de séance. En effet, certaines réservations étaient du genre « je veux tous les mardis de 14 h à 16 h ». Donc, en l'absence de règles et de lignes directrices, on nous a demandé de trouver une meilleure façon de gérer la situation.

Par l'entremise du système SENovation, n'importe quel sénateur ou membre du personnel peut soumettre des suggestions à l'administration s'il souhaite proposer des améliorations ou faire part de ses idées. On a ainsi reçu plusieurs commentaires indiquant que des personnes avaient réservé des salles, mais qu'à leur arrivée, elles étaient déjà occupées et que les sénateurs qui s'y trouvaient étaient réticents à partir. On nous a demandé de voir s'il existait un moyen de mieux gérer les choses.

Cela relève de la Présidente, parce que les salles font partie de la zone sécurisée derrière la Chambre.

La sénatrice Moodie : Je vous remercie pour cette réponse. Je comprends que vous nous communiquez une information supplémentaire, à savoir qu'il s'agit d'une consultation de votre part auprès de ce groupe, et que ce n'est pas seulement un point à titre d'information. Donc, s'il s'agit bien d'une consultation, je crois comprendre que le groupe a une réponse qu'il aimerait que vous transmettiez.

Mme Anwar : Le Sénat siège dans deux heures, alors je demanderais, si l'on mène un sondage auprès de tous les sénateurs, de considérer que cela signifie qu'il y aurait un statu quo concernant la mise en œuvre des nouvelles règles, c'est-à-dire le principe du premier arrivé, premier servi. Si des salles réservées sont occupées, il reviendra aux sénateurs de régler le problème eux-mêmes jusqu'à ce que l'on ait les résultats du sondage, ce qui pourrait prendre un certain temps.

[Français]

Le sénateur Forest : Je vous rappelle que le système de réservation existe déjà, donc c'est « premier arrivé, premier servi ». Cela s'applique s'il n'y a personne. Personnellement, je réserve toujours la salle, et effectivement, parfois, elle est déjà occupée; donc, par courtoisie, en raison de mes origines gaspésiennes, je ne dérange pas, mais à partir de demain, j'ai réservé la salle, donc, s'il vous plaît, veuillez la libérer. C'est « premier arrivé, premier servi », mais il faut respecter les collègues qui réservent ces salles.

The Chair: That's an excellent point. Are we satisfied with the comments? We'll do a two-month pilot, after which, the Internal Economy Committee will make a decision to

Ms. Anwar: It's not an Internal Economy Committee decision.

The Chair: You're right. We could see whether a survey or consultation is needed.

[*English*]

Senator Tannas, did you have another comment on that item?

Senator Tannas: No.

[*Translation*]

Senator Henkel: I'd like to end the discussion on this. Back to what Senator Moodie said, if consultations are done, I think all senators should be consulted, and rightfully so. In the meantime, I ask that we keep using the current system. The only thing that needs to be done is to inform all senators and their staff. The executive team must know that the rooms need to be reserved. That would be until we see whether everyone agrees on this pilot project.

The Chair: Excellent. I agree.

[*English*]

Senator Tannas: I would make the motion, then:

That we request the Speaker reconsider implementing this plan until she can formulate a survey and come up with something that has the support of all senators, but that, in the meantime, we stick with status quo.

The Chair: Excellent. The motion has been made by Senator Tannas.

Are all senators in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Next is other matters. Colleagues, do you wish to raise any other points in the context of other matters? Attention, senators. We are not done yet. Are there any other matters?

Le président : C'est un excellent commentaire. Sommes-nous satisfaits de ces commentaires? On fera des essais pendant deux mois, puis on reviendra au Comité de la régie interne pour prendre une décision pour...

Mme Anwar : Ce n'est pas une décision du Comité de la régie interne.

Le président : En effet. On pourra voir si l'on fait un sondage ou une consultation.

[*Traduction*]

Sénateur Tannas, aviez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

Le sénateur Tannas : Non.

[*Français*]

La sénatrice Henkel : J'aimerais clore ce sujet. Je reviens sur ce que la sénatrice Moodie vient de dire : si l'on est en mode de consultation, je requiers que tous les sénateurs et les sénatrices soient consultés à juste titre. Donc, en attendant qu'on les consulte, je demande que nous continuions d'utiliser le système qui existe aujourd'hui. Il s'agit simplement de prévenir tous les sénateurs et leur personnel. Il se peut que l'exécutif doive savoir qu'il faut faire une réservation pour ces salles. Ce serait en attendant de voir si tout le monde est d'accord avec un projet pilote comme celui-ci.

Le président : Excellent. Je suis d'accord.

[*Traduction*]

Le sénateur Tannas : Je propose donc la motion suivante :

Que nous demandions à la Présidente de reconsidérer la mise en œuvre de ce plan jusqu'à ce qu'elle puisse mener un sondage et proposer quelque chose qui reçoit l'appui de tous les sénateurs, mais que, entretemps, le statu quo soit maintenu.

Le président : Excellent. La motion a été proposée par le sénateur Tannas.

Est-ce que tous les sénateurs sont d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Viennent ensuite les autres affaires. Chers collègues, souhaitez-vous soulever d'autres points dans ce contexte? Attention, sénateurs. Nous n'avons pas encore terminé. Y a-t-il d'autres affaires?

I do have one matter to raise. Yesterday, I received a letter from the Joint Interparliamentary Council. The CIBA secretariat will distribute a copy of the short letter to all of you right now. I know senators want to receive documents ahead of time, and the secretariat has committed to meeting our expectations, but this letter was only received yesterday.

I felt it was important to consider it now instead of at our next meeting scheduled for April 16 and have a preliminary discussion among ourselves in terms of next steps.

In a nutshell, JIC is requesting that the House of Commons, the Board of Internal Economy and CIBA consider amending the current travel points system policies applicable to senators and MPs to allow the existing four special travel points — both for senators and MPs — that are currently limited for certain travel to Washington, D.C., and New York City to be used for additional purposes. By doing so, the JIC argues that parliamentarians would be better able to advocate for the interests of their constituents and, more broadly, for Canadian interests.

They make three specific recommendations: one, expand travel to the United States to any location within the continental United States where Canada maintains a consulate general; two, authorize the use of travel points to the United States for parliamentary association activities, which is not currently permitted, as well as for senators and members of parliamentary functions, including participation at regional meetings; three, SOMP would continue to apply to senators to determine which travel expenses are eligible.

Colleagues, the co-chairs of the JIC have offered to appear in front of our committee to discuss these recommendations further. As you know, we have delegated the review of SOMP to a working group, so do we wish to share this letter with them to get their recommendation, or, as a first step, do we invite Senator Saint-Germain and MP Tom Kmiec, the co-chairs of JIC, to our next CIBA meeting and have them explain the rationale behind JIC's decision and the discussion they had at their March 10 meeting?

Do senators have a preference? I'll open the floor for discussion.

Senator Moncion: Bring Senator Saint-Germain and the other person here to explain. It takes that decision off the CIBA steering committee's hands and brings it to where it should go, so this is great.

Je veux soulever une question. Hier, j'ai reçu une lettre du Conseil interparlementaire mixte, le CIM. Le secrétariat du comité CIBA vous distribuera maintenant une copie de cette courte lettre. Je sais que les sénateurs veulent recevoir les documents à l'avance, et le secrétariat s'est engagé à répondre à nos attentes, mais l'on a reçu cette lettre qu'hier.

J'ai estimé qu'il était important de l'examiner maintenant plutôt qu'à notre prochaine réunion prévue pour le 16 avril et d'avoir une discussion préliminaire entre nous sur les prochaines étapes.

En résumé, le CIM demande que la Chambre des communes, le Bureau de régie interne et le comité CIBA envisagent de modifier les politiques actuelles du système de points de déplacement applicables aux sénateurs et aux députés afin de permettre une utilisation plus vaste des quatre points de déplacement spéciaux — pour les sénateurs et les députés — qui ne peuvent actuellement être utilisés que pour certains déplacements à Washington, D.C., et à New York. Le CIM soutient qu'ainsi les parlementaires seraient mieux en mesure de défendre les intérêts de leurs commettants et, de façon plus générale, les intérêts canadiens.

Le CIM formule trois recommandations précises : premièrement, permettre les voyages aux États-Unis à tout endroit dans la zone continentale des États-Unis où le Canada a un consulat général; deuxièmement, autoriser l'utilisation de points de voyage aux États-Unis pour les activités des associations parlementaires, ce qui n'est pas permis actuellement, ainsi que pour des fonctions parlementaires des sénateurs et des députés, y compris la participation à des réunions régionales; troisièmement, la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs, la PGBS, continuerait de s'appliquer aux sénateurs pour déterminer quels frais de déplacement sont admissibles.

Chers collègues, les coprésidents du CIM ont offert de comparaître devant notre comité pour discuter plus en détail de ces recommandations. Comme vous le savez, nous avons délégué l'examen de la PGBS à un groupe de travail, alors souhaitez-vous lui transmettre cette lettre pour obtenir sa recommandation ou, dans un premier temps, invite-t-on la sénatrice Saint-Germain et le député Tom Kmiec, les coprésidents du CIM, à notre prochaine réunion du comité CIBA pour qu'ils expliquent les raisons qui ont motivé leur décision et le contenu des discussions qu'ils ont eues lors de leur réunion du 10 mars?

Les sénateurs ont-ils une préférence? Dites-moi ce que vous en pensez.

La sénatrice Moncion : Invitons la sénatrice Saint-Germain et l'autre personne à exposer leur raisonnement devant le comité. La décision n'appartiendrait plus au comité directeur du comité CIBA; elle reviendrait à qui de droit. C'est formidable à mon avis.

Senator MacDonald: I just want to say I concur with Senator Moncion on this: Bring them in and have them explain it.

The Chair: Excellent. I think we all agree on that.

Senator Cardozo: I have been advocating for this at JIC and other places. It's really important, and I support us pursuing this.

The Chair: This is why I wanted to bring it up, to have them come and be as transparent as possible, as usual.

Senator Cardozo: You can circumscribe it so it's not misused, but I think the ability to go to other places is really important these days when we need to expand our reach.

The Chair: This is why we didn't delay bringing it to steering, then CIBA and then have them appear. Time is of the essence at this point, especially in our negotiations.

[Translation]

Senator Forest: I just want to let my fellow senators know that I sent you all a letter with explanations in response to all of Senator Downe's questions when the 2026-27 budget was presented.

It's an explanatory letter summarizing the increase in the Senate's budget over the past 10 years, which was 1.9% when you take out inflation.

I think all the committee members, but especially administration staff, are thorough and responsible in the work they do. If you have time to read the letter, it provides details on the budget items that have gone up in the past 10 years.

I sent a specific response, because, in December, Senator Downe had already received a letter from the chair explaining certain things. I sent a second explanation to the senator, as well as Senator Batters, regarding employees who telework.

It was to provide the information. Each of your offices received the explanatory letter.

[English]

Senator MacDonald: I just want to give colleagues one example of why the changes that are proposed by JIC are useful.

Le sénateur MacDonald : J'abonde dans le même sens que la sénatrice Moncion : convoquons-les et demandons-leur de nous expliquer la décision.

Le président : C'est parfait. Je pense que nous sommes tous d'accord.

Le sénateur Cardozo : J'ai défendu cette position au Conseil interparlementaire mixte et à d'autres tribunes. C'est un dossier très important; je suis d'accord pour que nous l'examinions.

Le président : C'est pour cette raison que j'ai soulevé la question et que je propose d'inviter ces deux personnes à fournir au comité des explications avec la plus grande transparence possible, comme d'habitude.

Le sénateur Cardozo : J'estime que dans le contexte actuel, il faut étendre le plus possible notre présence. Quitte à fixer des limites pour s'assurer que les ressources sont bien utilisées, la capacité de se rendre à différents endroits est très importante.

Le président : C'est pour cette raison que nous avons soumis rapidement le dossier au comité directeur, puis au comité CIBA et que nous invitons les deux coprésidents à témoigner. Le temps presse, surtout dans nos négociations.

[Français]

Le sénateur Forest : Je voudrais simplement informer mes collègues que je vous ai envoyé à tous une lettre qui donne des explications à toutes les questions posées par le sénateur Downe lors de la présentation du budget de 2026-2027.

Il s'agit d'une note d'explication qui fait un résumé de l'augmentation du budget du Sénat depuis 10 ans, qui a été de 1,9 % lorsqu'on enlève l'inflation.

Je pense qu'il y a un travail sérieux et responsable qui est fait par l'ensemble des membres du comité, mais surtout par l'administration. Si vous avez le temps de consulter cette lettre, vous aurez de l'information détaillée sur les postes pour lesquels il y a eu augmentation depuis une dizaine d'années.

J'ai envoyé une réponse particulière, parce que le sénateur Downe avait déjà eu une lettre en décembre, dans laquelle notre président expliquait certains éléments. J'ai envoyé au sénateur une explication pour une deuxième fois, ainsi qu'à la sénatrice Batters, au sujet de nos employés qui sont en télétravail.

Le but était de donner l'information. Chacun de vos bureaux a reçu cette note d'explication.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Je voudrais donner aux collègues un exemple de l'utilité des changements proposés par le Comité interparlementaire mixte.

It's been very frustrating for senators from Atlantic Canada and from Quebec, as well, who want to go attend the Boston seafood show every year. It's an extremely important show for Atlantic Canada. We depend so much upon the seafood industry. It's in Boston every year. We can fly to New York, but we can't fly to Boston. It just doesn't make any sense. It's very frustrating for people.

That is just one example of how these changes will help us in our work.

Senator Osler: I agree with inviting the two co-chairs to answer questions. It would be important to explore and ask questions. I can see the value in both one and two. Number two is with parliamentary associations and parliamentary function travel, but I think, for number one, we would need to explore with them and have clear expectations, rules or boundaries around what types of travel would be allowed and how it would help their parliamentary role.

I very much look forward to having them here at committee.

The Chair: Thank you. I think it's unanimous on that, so we will put it on the agenda for the next meeting. Thank you for that.

[*Translation*]

We will now suspend briefly, so the clerk can make sure we are in camera.

First, though, I do want to point out that, for the most part, Internal Economy Committee meetings take place in public.

Only when we discuss sensitive matters do we move in camera. I'm talking about salaries, contracts and contract negotiations, labour relations and personnel matters, and security matters, for instance. The committee wishes to be as transparent as possible about the work it does.

I will ask the clerk to let the committee members know when we are in camera.

(The committee continued in camera.)

La politique actuelle est très frustrante pour les sénateurs du Canada atlantique et du Québec qui souhaitent assister à la foire commerciale des fruits de mer de Boston. Pour le Canada atlantique, qui dépend énormément de l'industrie des fruits de mer, cet événement annuel est très important. Actuellement, nous pouvons prendre un vol pour New York, mais pas pour Boston. C'est à la fois absurde et très décevant.

Ce n'est qu'un exemple de changement qui nous aiderait à faire notre travail.

La sénatrice Osler : Je suis d'accord pour inviter les deux coprésidents à témoigner. Je trouve important de poser des questions et d'approfondir le sujet. Les deux premières recommandations sont intéressantes. La deuxième porte sur les associations parlementaires et les voyages dans le cadre des fonctions parlementaires, mais je pense que nous devrions nous pencher sur la première afin d'établir des attentes, des règles ou des limites claires concernant les types de voyages qui seraient permis et leur pertinence dans le cadre des fonctions parlementaires.

J'ai hâte de recevoir ces deux personnes au comité.

Le président : Merci. Je pense que cette proposition fait consensus. Nous allons donc l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Merci d'en avoir discuté.

[*Français*]

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance pour que la greffière puisse s'assurer que nous sommes à huis clos.

Toutefois, avant de le faire, j'aimerais rappeler à tous que les réunions du Comité de la régie interne se déroulent la plupart du temps en public.

Ce n'est que lorsque les points abordent des sujets sensibles, comme les salaires, les contrats et les négociations contractuelles, les relations de travail et les questions de personnel — ou la sécurité — qu'ils sont examinés à huis clos. Le comité souhaite être aussi transparent que possible sur le travail important qu'il accomplit.

Je demanderais à la greffière d'informer les membres du comité lorsque nous serons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)